

Londres: l'opposition au Marché commun s'accroît

M. Attlee dénonce les conditions faites par la C.E.E.

LONDRES. — Par suite de l'impasse à laquelle ont abouti les négociations de Bruxelles, une importante fraction des parlementaires conservateurs et travaillistes a énergiquement manifesté son opposition hier soir aux Communautés à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. A peine terminée l'exposition de M. Edward Heath, venu en Chambre faire le point sur l'état des entretiens laborieux qu'il mène au nom de son gouvernement auprès des "Six", plus de 40 députés conservateurs, dont deux anciens ministres, ont déposé une motion priant instamment le gouvernement d'insister à Bruxelles pour obtenir de la CEE des garanties propres à sauvegarder les intérêts essentiels des pays du Commonwealth, notamment le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Lord du sceau privé et chef de la délégation britannique à Bruxelles, M. Heath a rendu compte hier de la marche des entretiens. L'insistance avec laquelle Londres réclame pour ses alliés du Commonwealth l'assurance que ceux-ci pourront écouler leurs produits agricoles en Europe après l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté des Six a provoqué l'impasse complète à Bruxelles.

La motion des députés conservateurs, qui porte déjà 40 noms et à laquelle d'autres députés comptent se rallier, réclame non seulement des assurances pour les produits agricoles du Commonwealth, mais encore le droit pour le parlement britannique de prendre toute décision en matière de politique agricole et horticole, une fois la Grande-Bretagne liée à la CEE.

D'autre part, le comité d'action travailliste contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun a publié une déclaration, assortie d'un message du comte Attlee, ex-premier ministre travailliste, qui s'élève contre les conditions auxquelles le gouvernement paraît vouloir se conformer pour adhérer à la CEE.

Les animateurs de ce comité d'action travailliste ont affirmé hier soir qu'ils pouvaient compter sur l'appui éventuel de 120 députés de l'opposition. Le comité accuse M. Heath et M. Macmillan de "préparer l'abandon de quelques intérêts vitaux du Royaume-Uni et des autres pays du Commonwealth dans leur empressement désespéré de conclure un accord avant que le public britannique ne comprenne ce qui est en train de se faire ou n'ait la chance de manifester son opposition."

Voir page 2: Londres

Les adversaires de Benbella sont presque tous jugulés

ALGER. — Des troupes allées au vice-président dissident du GPRA, Ahmed Benbella, ont appréhendé un autre vice-président qui tentait de soulever les Kabyles contre les benbellistes, alors qu'à Alger, Ben Khedda, tentant de jouer la carte "modération" a lancé un appel à l'unité nationale et à une conférence groupant toutes les tendances.

Il s'agit de Mohammed Bou-

diat dont l'arrestation, par des troupes benbellistes de la Wilaya IV, a été annoncée hier par le colonel Mohamed Ould Nadj, commandant en chef de la wilaya III de Kabylie qui reste opposée à Benbella.

Boudiaf aurait été arrêté dans son village natal à environ 110 milles au sud-est d'Alger. Le colonel Ould Hadj, de son QG de Tizi-Ouzou, a rappelé que Boudiaf avait été l'u-

ne des chevilles ouvrières de la rébellion nationaliste. "Quel que soit le point de vue des benbellistes, a-t-il dit, ils n'ont pas le droit de se saisir d'un ancien combattant, vice-premier ministre du GPRA." Il a ajouté qu'il envoyait quelques-uns de ses officiers pour enquêter sur les circonstances de l'arrestation de Boudiaf.

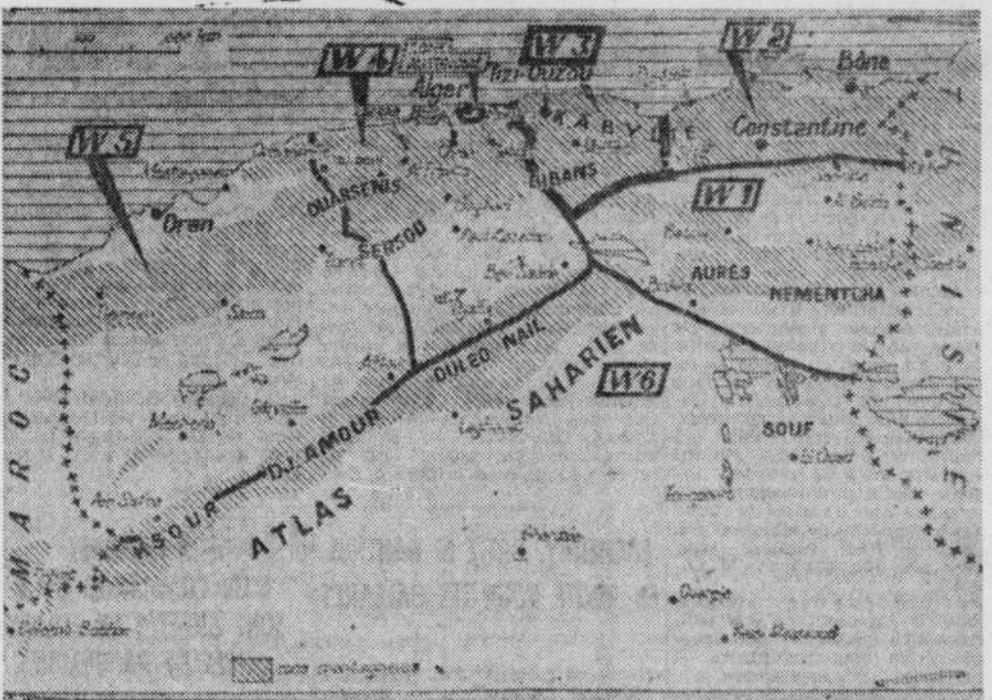
Dans la capitale, le premier ministre du GPRA, Ben Yous-

sef Ben Khedda, qui fait face à une situation économique et politique inquiétante, a lancé un nouvel appel à la conciliation et à l'unité nationale.

Pour la première fois depuis l'indépendance, il a déclaré ouvertement que la situation économique du pays était très grave et que le pays était au seuil de la faillite. Dans un communiqué de presse, il déclara notamment:

"Tous les leaders de la rébellion, qu'ils soient à Alger, à Oran, à Tizi-Ouzou, en Tu-

Voir page 2: Les adversaires



Durant la rébellion, l'Algérie fut divisée en wilayas dont le rôle politique et militaire est aujourd'hui très important. La zone autonome d'Alger est tombée dimanche entre les mains des "neutralistes" benbellistes, mais la wilaya III, de Kabylie, résiste toujours à l'adversaire de Ben Khedda.

EN GUISE DE PROTESTATION CONTRE LE GOUVERNEMENT

Les facteurs songeraient à déclencher une grève perlée

OTTAWA. — Le mécontentement fait suite à la décision du gouvernement Diefenbaker de retarder l'augmentation des salaires aux fonctionnaires, pourrait bien avoir comme conséquence une diminution de l'efficacité des services postaux au Canada.

C'est ce qui ressort d'une lettre que l'Association des facteurs a fait parvenir hier au premier ministre Diefenbaker.

Le message indique que le bureau de direction de l'Association prendra l'avis des membres "en vue de suivre s'il y a lieu l'exemple d'une grève perlée, qui a si bien réussi aux employés des postes en Grande-Bretagne".

La lettre, signée par le secrétaire-trésorier de l'Association des facteurs, M. F. A. Standing, indique que "si la majorité le désire — et je ne doute pas un seul instant qu'elle le désire — nous approcherons alors nos frères de la Fédération canadienne des employés des postes et ceux de la Fédération des commis des postes des chemins de fer, en leur proposant de lutter conjointement avec nous".

M. Diefenbaker a reçu la lettre, mais un porte-parole de son secrétariat a fait savoir que le premier ministre n'était pas disposé à commenter le message pour l'instant.

Les employés des postes de la Grande-Bretagne ont déjà mis à exécution l'opération "ralentissement" dans le service postal, selon des ordres

stricts à cet effet, amenant ainsi un léger retard dans la livraison du courrier.

L'association des facteurs soutient qu'elle n'a pas encore reçu de réponse à une demande de rendez-vous, faite il y a deux semaines, au ministre des finances, M. John Fleming, aux fins de discuter d'une augmentation de salaires.

M. Fleming a annoncé la semaine dernière que les augmentations régulières périodiques aux fonctionnaires sont remises à plus tard, à cause du programme d'austérité du gouvernement.

Le message des facteurs au premier ministre laisse entendre que leur salaire est "non

Voir page 2: Les facteurs

24,000,000 de livres d'uranium vendues aux R.-U.

Pearson: vente tardive

OTTAWA (DNC). — Plusieurs aspects du contrat de vente d'uranium du Canada à la Grande-Bretagne restent confus, a déclaré hier le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson, et cette vente a été conclue trop tardivement, ce qui constitue une autre preuve de l'inefficacité du gouvernement.

M. Pearson a dit que la clause de l'échelle mobile du prix de vente requiert d'être examinée attentivement afin de protéger les producteurs contre l'inflation. La date choisie comme devant servir de base aux divers producteurs pour l'allocation de leur quota de vente exigerait des explications supplémentaires de la part du gou-



Voir page 2: Pearson

OTTAWA (DNC). — Le ministre du commerce, M. George Hees a annoncé hier, conjointement avec Sir Roger Makins, président de l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni, la signature d'un contrat de vente de 24,000,000 de livres d'uranium entre l'Eldorado Mining and Refining Limited of Canada et l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni, dont la livraison s'étendra jusqu'en 1970.

Ce contrat donne suite aux ententes conclues en 1957 entre les deux organismes et allonge la période de livraison de plus de 16 mois.

Cette mesure a pour effet de diminuer la longueur de l'entreposage et de permettre à l'industrie canadienne de l'uranium de faire face à la concurrence plus facilement.

Eldorado doit maintenant conclure des ententes avec les sept compagnies productrices d'uranium au Canada pour assurer la livraison au cours de la période fixée dans le contrat.

M. Hees a ajouté que c'est le désir du gouvernement canadien de voir à ce que les employés de cette industrie, les localités qui en dépendent ainsi que les producteurs, soient traités avec justice.

Chacun des producteurs recevra une part équitable de la commande et le prix de l'uranium a été fixé en tenant compte du coût de la production établi à partir des opérations des six premiers mois de 1961.

Le prix minimum a été fixé à \$5.03 la livre, plus une

Les chefs du Crédit social s'expliquent

D'abord une réforme monétaire

par Réal CAOULTE et Gilles GREGOIRE

Ca tourbillonne, au Canada, depuis quelque temps; ça se comprend, car il y a tellement de problèmes à régler.

D'abord, il y a le problème du chômage; des centaines de milliers de citoyens canadiens se cherchent de l'ouvrage; ils ne participent pas au développement du pays; ils deviennent un problème pour la société. Et pourtant dans un pays vaste comme le nôtre, il est inouï de songer à tous les travaux qu'il y a à faire: écoles, universités, hôpitaux, routes, ponts, maisons, métros, urbanisme, égouts, aqueducs, etc. Mais voilà, il faut payer, c'est un problème d'argent.

Si les citoyens canadiens achetaient plus, il y aurait plus de citoyens canadiens qui travailleraient pour produire. Mais pour acheter, il faut de l'argent.

Il y a le grave problème de l'éducation; pour construire des écoles, on a bien les architectes, la main-d'œuvre, les matériaux et le terrain, mais on n'a pas l'argent pour payer. Il serait possible de développer des professeurs compétents et d'avoir plus de professeurs, mais ça coûte cher. Les jeunes aimeraient bien se spécialiser, mais il faut aider la famille.

Il y a le problème de la santé; il serait possible de construire des hôpitaux, développer des médecins, fabriquer des remèdes, etc., mais les gouvernements, les individus, les associations se butent à des problèmes d'argent.

Il y a le problème du cultivateur; les vaches donnent du bon lait, la terre produit de beaux légumes, le tracteur roule bien, mais tout cela est hypothèque; les revenus ne sont pas suffisants; la margarine coûte moins cher que le beurre et le lait en poudre est bien moins coûteux que le lait nature. Il est difficile de vendre à des ventres affamés qui n'ont pas d'argent. Il y en a trop qui sont obligés de se priver, au grand désespoir des cultivateurs. Problème d'argent.

Il y a le problème des petits commerçants, vendeurs de meubles, d'appareils électriques, d'automobiles; qui fait les profits? Les compagnies de finance. Les petits épiciers doivent supporter un gros crédit qui nuit au développement, car les clients n'ont pas d'argent pour payer.

Il y a le problème des relations fédérales-provinciales qui tourne surtout autour de l'assiette fiscale. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se chicanent à savoir qui viendra fouiller dans les poches du pauvre citoyen. Il faut de l'argent pour administrer.

Il y a le problème des marchés extérieurs. On dit que nos produits coûtent trop chers pour les autres pays; encore un problème d'argent. Et pourtant, les deux tiers de la population mondiale crève de faim; il peut bien y avoir une guerre froide. Le budget du gouvernement fédéral est déficitaire; le budget du gouvernement provincial est déficitaire; les budgets des municipalités sont déficitaires; les budgets des commissions scolaires sont déficitaires; le budget des familles est déficitaire; le budget des individus est déficitaire. Ce que nos administrateurs en feraient de grandes choses s'ils avaient de l'argent...

Heureusement, nous n'avons pas d'argent non plus, pour fabriquer la bombe atomique.

Si on pouvait régler ce problème d'argent, on en réglerait des problèmes.

Evidemment qu'il y en aurait encore qui se casseraient une jambe; il y en aura toujours qui préféreront garder un mal de dents plutôt que d'aller chez le dentiste; il y en aura encore de jeunes qui n'aimeront pas l'étude; le dégel au printemps creusera encore des trous dans nos routes; il y en aura encore qui administreront mal leur budget; il n'y a pas de système parfait sur la terre, mais réglons le problème de l'argent et d'une façon générale, nous aiderons à résoudre une quantité de problèmes.

Voir page 2 — D'abord une réforme

Les ravages de la thalidomide au Canada

Ottawa doit prendre ses responsabilités

— STANLEY KNOWLES

OTTAWA. — Le ministre fédéral de la santé, M. Monteith a été accusé hier de manque de vigilance à propos de la vente au Canada de la thalidomide et le gouvernement fédéral a été incité à prendre ses responsabilités en payant les frais médicaux et hospitaliers occasionnés par la naissance d'enfants difformes à cause de ce médicament.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Stanley Knowles, député du NPD pour le comté de Winnipeg North Centre, dans une déclaration transmise par les quartiers généraux du Nouveau parti démocratique.

M. Knowles a dit que la vente de ce médicament aux femmes enceintes n'a pas été autorisée par le gouvernement aux États-Unis. M. Monteith doit expliquer pourquoi la même politique ne fut pas suivie par le ministre de la santé au Canada.

Le ministre de la santé est encore responsable du fait que le médicament fut vendu au Canada pendant des mois après que la thalidomide eut été reconnue comme présentant des dangers en Europe.

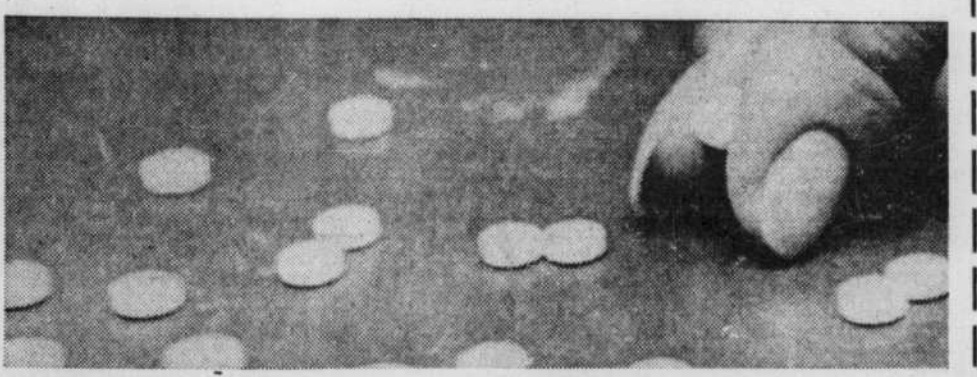
M. Knowles se demande qui doit payer les \$3,000 de frais médicaux annuels qu'auront à défrayer les pa-

rents d'enfants qui naîtront avec les difformités qu'occasionne le médicament.

Au nom du Nouveau parti démocratique, je demande au gouvernement fédé-

ral de prendre ses responsabilités, dit M. Knowles et de prendre à sa charge les dépenses occasionnées aux familles par suite de la permission accordée par le

gouvernement de mettre en vente la thalidomide au Canada et d'avoir permis cette vente des mois après la découverte et l'annonce de ses effets néfastes.



Le lecteur trouvera à la page 7 d'autres informations sur les conséquences de cette drogue au pays et ailleurs...



Le P. Lalande élu supérieur général des PP. Ste-Croix

ROME — Le R. P. Germain Lalande, c.s.c., de Montréal, a été élu, hier, supérieur général des Pères de la Congrégation de Sainte-Croix.

La Congrégation de Sainte-Croix, qui comprend 3,127 prêtres et frères, se réunit à Rome tous les six ans. Un nouveau supérieur général est élu tous les deux ans.

Le Père Lalande, qui est actuellement provincial de la province canadienne des Pères de Sainte-Croix et est ancien supérieur du Collège Saint-Laurent, succède au R. P. Christopher O'Toole. Il assumera ses nouvelles fonctions à Rome.

Le R. P. Bernard Mullaly, de l'Université Notre-Dame, de South Bend, Indiana, a été élu premier assistant du supérieur général. Les deux autres assistants, tous deux de Montréal, sont le R. P. Richard Vincelle, qui a été premier assistant durant les douze dernières années, et le R. P. Dominique Leclercq, provincial de la province canadienne des frères de Sainte-Croix.

O'Connell Ltée reconnaît avoir fraudé l'Etat

MONT LAURIER. — L'entrepreneur en construction H. J. O'Connell Limited a reconnu hier, sa culpabilité "technique" mais non morale, à l'accusation de fraude d'une valeur de \$15,000 à l'endroit du gouvernement, lors de travaux de voirie qu'elle a effectués en 1960, et a accepté en conséquence une amende pour le même montant que lui a imposé le juge Marc-André Blain.

La puissante compagnie a retiré un appel qu'elle avait logé à la Cour suprême du Canada et reconnu sa culpabilité "technique"; tout en défendant le point de vue que les dirigeants de la compagnie ignoraient les irrégularités qui ont été commises en marge de la livraison de matériaux sur les chantiers du gouvernement.

Le juge Blain est tombé d'accord avec le procureur de la Couronne, Me John Ahern c.r., pour admettre qu'il s'agissait là d'offenses "techniques" et non morales de la part de H. J. O'Connell, mais n'a pas moins imposé l'amende de \$15,000 à cette firme, à la demande du procureur de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal, Me Guy Desjardins.

Ce dernier a fait valoir que, même si des individus ne peuvent être accusés dans une telle affaire, — individus qui seraient passibles d'une peine de 14 ans de prison, — il demeure que la compagnie doit être punie pour les actes de ses employés.

En recommandant l'amende de \$15,000, soit la valeur de la fraude, Me Desjardins a proposé le minimum.

En se rendant à la recommandation du procureur, le juge Blain a souligné qu'il tenait compte de toutes les circonstances de cette affaire. Le juge a fait remarquer que le délit a été effectivement commis par des subordonnés, que la compagnie a déjà remboursé au gouvernement la valeur de la fraude et que, d'un autre côté, il s'agissait là de la première accusation du genre portée contre cette compagnie.

On sait qu'un tribunal avait déjà acquitté, en novembre dernier, la compagnie O'Connell d'une accusation semblable. L'avocat de la poursuite n'avait pas été en mesure alors d'établir la connivence entre les dirigeants de la com-

Voir page 2: O'Connell

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé
Risque d'orages
MAX. 85

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
S. IGNACE DE LOYOLA

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Réactions partagées

OTTAWA (DNC). — Les réactions sont partagées à la suite de l'annonce de la signature d'un contrat de vente de 24 millions de livres d'uranium à la Grande-Bretagne.

Certaines compagnies minières sont déçues du fait que le contrat conclu avec la Grande-Bretagne ne garantit qu'un prix minimum de \$5.03 la livre alors que lors des engagements pris par la Grande-Bretagne en 1957, il avait été convenu que le prix de l'uranium serait de \$8.00 la livre.

Depuis cette période toutefois, il faut noter que l'uranium est devenu abondant dans le monde à la suite de la découverte de nouveaux gi-

Voir page 2: Réactions

"Discipline et dignité" règnent au carré Dominion

Les Guides professionnels licenciés de Montréal ont remercié le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, d'avoir mis fin à une "vérité de très mauvais aloi pour ne pas dire le mot qui s'impose" : l'exploitation de la part des guides touristiques, autobus et fiacres au carré Dominion à l'égard des touristes.

Dans une lettre adressée à M. Saulnier, le directeur général des Guides professionnels, M. Wilfrid Bolduc, souligne que la décision prise par le comité exécutif relativement au stationnement au carré Dominion "a déjà apporté un grand changement au point de vue

ordre, discipline et dignité des visiteurs."

M. Bolduc dit, dans sa lettre, qu'il est à prévoir qu'il y aura récurrence de la part de certains intérêts et même de quelques guides licenciés, mais assure l'administration municipale que sa décision de mettre fin à l'exploitation des touristes a été accueillie spontanément dans tous les milieux intéressés à l'industrie du tourisme.

Les Guides professionnels offrent leur collaboration à la ville. "Si, comme nous l'espérons, les luttres de principe sont closes, une ère nouvelle d'un travail positif en profondeur s'offre à nous."

À L'INSTITUT DES AFFAIRES PUBLIQUES

Progrès hésitant au Canada vers l'orientation et l'apprentissage

GENEVA PARK, Ontario. — En Europe, des programmes dynamiques ont pour but d'indiquer à chacun la place qu'il peut le mieux occuper dans la société, compte tenu de ses aspirations et de l'intérêt national. Au Canada, il n'y a que des progrès hésitants dans cette voie. M. C. Ross Ford, directeur de la section de l'apprentissage au ministère fédéral du travail, a exprimé cet avis dans le cadre de la session d'été de l'Institut canadien des affaires publiques.

Les facteurs...

(Suite de la première page)

seulement insuffisant, mais au-dessous de la normale". "Nous pouvons affirmer que le peu de confiance que les membres de cette association manifestent encore envers leurs employeurs... est maintenant disparu."

Le message pour "Quand le comité exécutif national de cette association se réunira lors du congrès de la fédération des fonctionnaires, dans la semaine du 27 août, les mesures nécessaires seront prises afin d'intenter la procédure "droit à la règle".

Les facteurs ont aussi déclaré que la décision du gouvernement raffermit les vues de l'association, selon lesquelles la négociation et l'arbitrage sont nécessaires pour régler les questions de salaires et autres querelles entre employeurs et employés. "Il est intéressant de noter que le président des États-Unis vient de signer une motion dans laquelle il accorde aux fonctionnaires le droit de négocier. N'est-il pas logique que les fonctionnaires du Canada obtiennent le même droit et sinon, doit-on conclure qu'il y a deux catégories de gens au pays: les citoyens et les fonctionnaires?"

Les unions de fonctionnaires songent à agir

OTTAWA. — Les représentants de trois associations de fonctionnaires se rencontreront "très bientôt" afin de discuter de leur programme d'action, à la lumière de la récente décision du gouvernement de retarder l'application prévue de la hausse des salaires aux fonctionnaires.

Participeront à la réunion: la Fédération des fonctionnaires du Canada, l'Association des fonctionnaires du Canada, ainsi que l'Institut professionnel du fonctionnarisme du Canada.

PAS DU TOUT

... pas avant l'automne prochain — contrairement à la rumeur publique! Comment pourrions-nous déménager dans le nouveau bâtiment du CIL... avant qu'il ne soit parfaitement en mesure d'accueillir nos cuisines, nos tabliers, notre cave, notre réputation... et nos fidèles convives? D'ici-là, continuez donc à venir savourer les plats gastronomiques de notre chef Abel Benquet et déguster nos bons vins en joyeuse compagnie... au 2050 de la rue Drummond — dans l'ambiance la plus authentiquement française de Montréal.

Au 400
"CHEZ LELARGE"

RESTAURANT PARISIEN
Salons particuliers sur demande (midi et soir)
Prière de réserver par téléphone: V1, 2-6343

Meublez votre BUREAU

\$50.00 comptant
\$25.00 par semaine

ATOMIK

Roméo-F. LAJOIE,
gérant des ventes

STATIONNEMENT GRATUIT
261 est, CRAIG — UN. 6-1047

PROFESSEURS DEMANDES

Professeurs demandés pour enseigner 8e année générale, salaire d'après la convention collective. S'adresser à la Municipalité Scolaire de St-Rémi-Village, 95, St-André, ville St-Rémi, cte Napierville. Tél.: 454-2111.

Deux professeurs demandés POUR ENSEIGNER EN 5e ET 6e ANNÉES

Salaire selon convention

S'adresser au FRÈRE DIRECTEUR
ÉCOLE MONSIEUR PAYETTE
1900 rue Saint-Georges
Ville LeMayne

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Accord entre le Canada et le Mexique

OTTAWA. — En vertu d'un accord entre le Canada et le Mexique, signé hier, à Mexico, les propriétaires de postes radiophoniques amateurs des deux pays pourront échanger des messages ou autres communications à l'intention de tierces personnes.

Le ministère des affaires extérieures souligne, cependant, que ces messages doivent être d'un caractère technique ou personnel et que les exploitants des postes ne doivent recevoir aucune compensation pour leurs services.

Les postes amateurs, généralement, n'ont pas le droit d'échanger des messages pour des tierces personnes.

Plainte portée par des Noirs

TORONTO. — La commission des droits de l'homme de l'Ontario enquête actuellement sur une plainte reçue d'un couple noir de Toronto que l'on aurait refusé d'accueillir dans un endroit de villégiature à cause de sa couleur.

M. Daniel Hill, administrateur de la commission, a déclaré hier qu'il ferait enquête lui-même au camp Pleasant View, au lac Rice. Les deux Noirs, M. et Mme Oliver Davis, ont dit qu'ils avaient demandé une cabine pour la nuit et qu'on leur avait répondu que tout était pris jusqu'à la fin d'août. Peu après, le propriétaire des cabines en louait une à un couple blanc, M. et Mme Archie Lambert.

Où placer le maître de poste?

OTTAWA. — Il reste encore au ministère des postes de décider ce qu'il fera au maître de poste Elmer Lenglet, qui était à Fort St-John, C.B., où sept employés permanents ont démissionné à cause de lui.

Un porte-parole du ministère a déclaré hier, que la Commission du service civil avait demandé que M. Lenglet soit envoyé dans une autre ville.

Aucun sous-marin n'a été déposé

OTTAWA. — Les autorités de la défense nationale ne sont au courant d'aucun sous-marin russe qui voguerait sous les champs de glace de l'Arctique canadien, a déclaré hier, le sous-ministre de la défense, M. E. B. Armstrong.

Il faisait allusion à une nouvelle à l'effet que l'Union soviétique avait versé dans l'utilisation de sous-marins équipés de fusées dans les eaux arctiques.

M. Armstrong a ajouté que le Canada ne maintient pas de patrouilles anti-sous-marines dans l'Arctique et n'a pas l'équipement pour le faire. Cependant, l'on sait que le Conseil des recherches de la défense étudie des moyens de dépistage des sous-marins dans l'Arctique.

La chose la plus surprenante

OTTAWA. — Le gérant général de la Canadian Lumbermen's Association, M. G. E. Bell, a déclaré hier, que ce serait la chose la plus surprenante si le président Kennedy demandait à l'industrie canadienne du bois de restreindre ses exportations aux États-Unis.

Il a ajouté que l'Association n'avait rien reçu d'officiel relativement à la proposition américaine de limiter l'usage du bois canadien. M. Bell dit que M. Kennedy a toujours dans le passé préconisé un commerce plus libre entre les deux pays et qu'une demande de ce genre de restreindre les envois de bois aux États-Unis serait des plus surprenantes.

Il explique que l'industrie américaine du bois, qui se plaint de la concurrence canadienne, est surtout aux prises avec un coût élevé d'exploitation.

L'alcool importé coûtera plus cher

WINNIPEG. — Les prix des alcools importés ont augmenté hier de 10 p.c. au Manitoba.

La régie des alcools du Manitoba a déclaré que cette augmentation ne s'appliquerait pas aux alcools du pays.

Cet organisme a déclaré que cette augmentation était causée par une surcharge de 15 p.c. sur les alcools importés, une augmentation de 10 p.c. du cours des devises étrangères et une montée des prix demandés à la régie par certains importateurs étrangers.

Les adversaires...

(Suite de la première page)

nisme ou en Suisse, devraient se réunir dans la capitale pour tenter de concilier les points de vue et en arriver à tracer les premières de l'unité nationale.

"Le commerce est paralysé, le chômage grandit, l'année scolaire n'a pas encore été préparée pour la rentrée de septembre."

Les élections, qui doivent théoriquement se tenir le 12 août prochain, ne risquent pas de l'être, étant donné le chaos qui règne dans le pays, a-t-il ajouté.

"Mais la consultation populaire ne peut être remise indéfiniment, à encore dit le premier ministre. Il est urgent que le peuple se prononce. C'est à lui qu'il appartient de donner son avis et de permettre l'établissement d'un gouvernement légitime en Algérie."

Quoiqu'il en soit, les musulmans s'inquiètent sérieusement de l'exode des Européens qui se poursuit à une cadence soutenue.

Les militaires qui ont pris le contrôle de la capitale dimanche, ont, eux aussi, lancé un appel aux cadres européens pour qu'ils restent dans le pays et continuent d'y jouer leur rôle. Ils ont également annoncé qu'ils feront libérer tous les Européens encore détenus par les Arabes.

O'Connell...

(Suite de la première page)

pagnie et les préposés à la construction de la route. On avait conclu qu'une compagnie ne peut être tenue responsable des actes posés par un ou des individus. Toutefois la Cour d'appel a par la suite tenté un second procès, alléguant qu'une telle culpabilité est-elle plausible, mais évitant toute référence de fait au cas O'Connell.

En rejetant l'appel et en acceptant la culpabilité de fraude, la compagnie O'Connell évite, selon Me Ahern, une publicité préjudiciable, qui lui aurait été néfaste à la longue en supposant que les procès se soient prolongés.

Pearson...

(Suite de la première page)

vernement, a ajouté M. Pearson. Le chef du parti libéral a ajouté qu'il ne fait aucun doute cependant que le contrat de vente aurait dû être conclu depuis des années afin d'éviter la ruine des régions qui vivent de la production de l'uranium.

Après une attente de plusieurs années, a-t-il dit, les producteurs auraient dû attendre du gouvernement la conclusion d'un contrat plus avantageux en termes monétaires.

Le délai du gouvernement à conclure cette entente constitue un autre exemple de l'inefficacité du gouvernement, a-t-il conclu.

On sait que M. Pearson est le député d'Algoma-Est, en Ontario, où se trouvent plusieurs centres miniers, dont celui d'Elliott Lake.

I. B. M. VOUS PROPOSE UNE CARRIÈRE INTERESSANTE

Vous êtes prêts à affronter l'avenir? Alors venez à la manipulation des données I. B. M. C'est le domaine qui réclame le plus de personnel bien formé.

NOUS VOUS OFFRONS :
• Un service gratuit de prêts aux étudiants.
• Une éprouve d'aptitude gratuite.
• Des textes gratuits.
• Des cours en français et en anglais.

Venez dès maintenant

Nous formons actuellement nos classes du jour et du soir. Des cours de perfectionnement, de I. B. M. pour femmes; cours de maintenance des principales machines I. B. M. pour hommes et femmes; cours de programmation des ordinateurs I. B. M. 1401, pour hommes et femmes.

Pour de plus amples renseignements, appelez : 932-1143 ou

— Postez ce coupon —

CANADIAN COLLEGE OF DATA PROCESSING,
1247, rue Guy,
Montréal 25, Québec.

J'aimerais recevoir des renseignements supplémentaires, sans engagement de ma part.

Nom
Adresse
Ville Province

ASSURANCE AUTOMOBILE 10 MOIS POUR PAYER

Nous représentons 21 compagnies

L.M. DESILETS

Jour et soir : DU. 9-5054

• QUEBEC, JOUR : 527-0185
• QUEBEC, SOIR : 527-2142
• DRUMMONDVILLE : 2-6773
• BELOEIL, FO : 2-6773
• SHERRBOOKE, LO. 9-3497
• GRANBY, FR. 2-5129
• LOUISEVILLE, CA. 4-4441
• LACHUTE, LO. 2-4847
• VICTORIAVILLE, 352-4081
• VICTORIAVILLE, JOUR : 378-2124
• VICTORIAVILLE, SOIR : FR. 3-4453
• SHAWINIGAN, L.E. 4-5540
• VALLEYFIELD, FR. 3-7496

Faits divers

Les premiers hold-up depuis le 25 mai

Deux succursales de banques ont eu la visite de bandits qui se sont enfuis avec un total de \$7,000, hier. Il s'agissait des premiers hold-up de banques depuis le 25 mai dernier à Montréal.

Le premier eut lieu, hier matin, à la succursale de Rosemont de la Banque Canadienne Nationale. Un bandit armé, mais non masqué, s'est présenté à la caisse et a demandé l'argent. Il s'est enfui à pied avec \$6,000.

Quelques heures plus tard, un homme portant des verres fumés a réussi un hold-up à la succursale de la rue Craig de la Banque royale du Canada après avoir menacé le seul employé qui se trouvait sur les lieux. Il est parti avec \$1,000.

Livré aux requins par deux compagnons

WINCHESTER, Ang. — Deux marins anglais ont été condamnés, hier, à l'emprisonnement à vie pour avoir jeté un autre marin par-dessus bord dans les eaux infestées de requins des Indes occidentales. Le cadavre de la victime, Richard Golding, n'a jamais été retrouvé. Michael Clarke, 25 ans, et John King, 22 ans, ont déclaré à la cour qu'ils craignaient d'être dénoncés par Golding qui savait qu'ils avaient volé de l'argent dans la cabine du chef d'équipage. Ils s'emparèrent de Golding et le jetèrent à la mer alors que le navire, le "Camito", voguait vers l'Angleterre.

Collision: sept morts et six blessés

QUESNEL, C.B. — Deux automobiles qui filaient à une vitesse de 60 milles à l'heure, environ, sont entrées en collision samedi soir, tuant sept personnes dont quatre jeunes enfants. Six autres personnes ont été blessées.

Au cours d'un second accident, moins de vingt minutes plus tard, un automobiliste a heurté un homme qui dirigeait la circulation sur les lieux de la tragédie, puis a poussé une automobile stationnée jusque dans un fossé. Le véhicule a pris feu.

Les morts sont James Paxton, âgé de 29 ans, son épouse Eleanor, âgée de 29 ans, Judy, âgée de sept ans, Joseph, âgé de cinq ans, Linda, âgée de quatre ans et Wendy, âgée de cinq mois. Deux autres enfants Paxton ont été grièvement blessés.

D'abord une réforme...

(Suite de la première page)

Analysant maintenant l'économie politique pour restreindre encore le champ du problème et traiter d'un point bien précis. De par sa définition, l'économie politique est une science qui traite de la production, de l'échange et de la consommation des ressources naturelles et industrielles d'un pays.

Nous voyons donc trois secteurs: production, échange et consommation.

Nous n'avons pas à proprement parler aujourd'hui, de problèmes de production; grâce à la technique moderne, au progrès et à l'automatisation, les peuples ont résolu le problème de la production dans notre pays. Ce que nous ne pouvons pas produire, nous pouvons l'importer en échange contre nos produits.

Nous n'avons pas non plus de problème de consommation. Nos immenses richesses peuvent permettre amplement de satisfaire les besoins d'une population de dix-huit millions. Lorsque les besoins des citoyens canadiens seront satisfaits, nous aurons atteint l'objectif de tout organisme économique sainement constitué. Il y a également possibilité d'un marché extérieur presque illimité, puisque les deux tiers du globe sont sous-développés et sous-alimentés.

Ce qui fait défaut dans notre système économique, c'est le système d'échange. La production est là, les consommateurs sont là. Mais la production ne peut rejoindre les consommateurs, parce que les consommateurs n'ont pas le moyen d'échange pour commander la production.

Et de nos jours, le principal instrument d'un système d'échange, c'est l'argent. Cela relève du système monétaire.

Le noeud de la question est là, il faut une réforme monétaire.

Nous en traiterons dans le prochain article.

Londres...

(Suite de la première page)

A ce jour, toutefois, le parti travailliste, dans son ensemble, n'a pas encore fait connaître sa position à l'égard de l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne au Marché européen. Mais le parti a toutefois déclaré que la Grande-Bretagne ne devrait adhérer à la CEE que si des garanties satisfaisantes sont acquises pour assurer la protection du commerce du Commonwealth, de l'agriculture britannique et des partenaires de la Grande-Bretagne dans l'Association européenne du libre échange.

Dans le message qu'il a rendu public hier, Lord Attlee estime qu'il ne serait pas sage pour la Grande-Bretagne d'entrer dans la CEE "aux conditions que paraissent envisager M. Heath et le présent gouvernement."

"Nous ne serions pas justifiés de remettre à la hâte les pouvoirs importants que détiennent présentement le Parlement et le peuple britanniques à des institutions à peine rodées qui relèvent essentiellement de pays européens dont le passé politique est fait d'instabilité, déclare M. Attlee qui ajoute: Il ne serait pas juste, non plus, d'octroyer des préférences tarifaires en faveur de pays étrangers, mais à l'encontre des pays qui font partie de notre Commonwealth."

"De telles mesures auraient certainement pour effet de nuire sérieusement au Commonwealth; à mon avis, en tant qu'association de pays libres, dont les États membres sont répartis sur les cinq continents, le Commonwealth est un instrument qui offre à la paix et à la démocratie beaucoup plus d'espoirs qu'un quelconque groupe restreint de pays européens."

Dans son exposé à la Chambre, M. Heath a notamment déclaré:

"Les problèmes qui se posent dans le secteur des denrées alimentaires sont les plus difficiles de toutes ces négociations. Ils se compliquent du fait que la politique de la CEE à l'égard des prix est encore en voie de formation. Nous devons rechercher un équilibre entre les intérêts des cultivateurs dans une communauté élargie, englobant la nôtre, et les intérêts des exportateurs traditionnels, en particulier ceux du Commonwealth."

Il convient toutefois de reconnaître, a poursuivi M. Heath, que les schémas commerciaux ne sauraient demeurer statiques. Tous les gouvernements qui participent aux négociations de Bruxelles, a-t-il ajouté, reconnaissent que, dans l'éventualité de l'adhésion de la Grande-Bretagne, il serait nécessaire d'apporter sans délai aux mesures appropriées en vue de conclure des accords à long terme visant les principaux produits agricoles que les pays du Commonwealth exportent présentement vers la Grande-Bretagne.

La VDF oblige...

(Suite de la page 3)

autant la paix que nous: il est donc possible que certains soient devenus membres des mouvements en faveur de la paix."

M. Feinberg, rabbin du Holy Blossom Temple, à Toronto, a déclaré que les accusations de M. MacDonald constituent "un autre chapitre sinistre et usé de la campagne de dénigrement qui se poursuit contre le mouvement canadien pour la paix, campagne entreprise et menée généralement par des gens qui n'ont rien à perdre que leur obscurité."

COUPE POPULAIRE

La coupe au rasoir est de plus en plus populaire. Evidemment, c'est une coupe de cheveux plaisante, jeune (à la page), mais aussi une coiffure qui dure, qui mate les cheveux rebelles et les mauvais plis. Les barbiers-coiffeurs du Salon de Barbier au Palais du Commerce sont des experts en la matière. 1600, rue Berri, local 2, au sous-sol.

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107



TRANSMISSION

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles

Estimé, remorque gratuite

Service de téléphone 24 heures par jour

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

me bout de

5520 rue PAPINEAU

ST-GREGOIRE

LA. 7-4518-9

L'Interurbain est partout à la portée de tous

Où que vous alliez en vacances cet été, n'oubliez pas que vous avez toujours un moyen rapide et peu coûteux de rester en contact avec vos parents et amis: l'INTERURBAIN. Et servez-vous également de l'INTERURBAIN pour faire vos réservations à l'étape suivante:

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

VOS APPELS INTERURBAINS sont transmis 2 fois plus vite quand vous donnez le numéro!

Québec annonce la construction d'approches au pont Mercier

Le projet, complété pour 1965, coûtera \$7,000,000.

Le ministère provincial de la voirie mettra bientôt en chantier, au coût de \$7 millions, de nouvelles approches au nord du pont Mercier, dont la fin des travaux est prévue pour 1965.

La maquette représentant la nouvelle route élevée, à voies divisées, devant relier la route no 2 au pont Mercier, ainsi que le complexe de voies étagées qui constituera la jonction des deux routes, a été dévoilée hier matin à l'hôtel Reine Elisabeth, par les ingénieurs

Depuis de nombreuses années, les municipalités de la ville de Québec, de la ville de Saint-Jean, de la ville de Lachine ainsi que d'autres corps publics, réclament l'intervention du ministère de la voirie afin d'éliminer les embouteillages périodiques et prolongés qui se produisent

chaque jour à la jonction de deux importantes artères, soit la route no 2 et le boulevard Laflèche, qui unit la première au pont Mercier.

Une fois que le boulevard reliant la route no 2 au pont, de même que les voies d'accès à ce boulevard auront été com-

plétés, le boulevard Laflèche deviendra ce qu'il doit être, c'est-à-dire une voie de circulation locale.

Selon les ingénieurs, ces nouvelles approches, ajoutées au jumelage du pont Mercier et aux améliorations apportées aux approches sud de ce pont, le tout coûtant quelque \$25,000,000, amélioreront de façon considérable la circulation dans les secteurs concernés.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.

Plusieurs facteurs ont rendu extrêmement difficile l'aménagement des approches nord du pont Mercier, notamment la présence immédiate, au sud de la route no 2, des voies ferrées du C.N., contigües à celles de la M.T. Company; le canal Lachine; les voies d'évitement du C.N. et du C.P.; les industries et le creusement à niveau de la rue St-Jacques-Rochelle.

Le complexe de voies étagées qui sera aménagé à la jonction du nouveau boulevard et de la route no 2 permettra de passer rapidement de la route au boulevard, tandis que ce dernier facilitera directement l'accès au pont.



DERNIER HOMMAGE. — De nombreuses personnalités des milieux politiques et judiciaires ont rendu un dernier hommage, hier matin, au très honorable Thibodeau-Rinfret, ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada, en assistant aux obsèques de l'éminent juriste en l'église Saint-Joseph de la rue Saint-Jacques, où la messe de requiem a été célébrée par le fils du défunt, le R. P. Jacques Rinfret, c.m.i. Le cardinal Paul-Émile Léger a chanté l'absoute. On voit ici la dépouille, suivie d'un imposant cortège, au moment de l'arrivée à l'église. (Photo Le Devoir)

Le NPD du Québec reproche à la RCMP de laisser MacDonald utiliser son nom

"Nous avons pris connaissance des déclarations du soi-disant agent double MacDonald. Il est évident que ce monsieur, qui pendant des années fut notoire comme militant communiste, veut se refaire un nom devant l'opinion publique, et que dans ce but il ira jusqu'à mettre en cause des gens qui n'ont jamais eu la moindre sympathie pour le communisme". C'est ce qu'a déclaré hier M. Roméo Mathieu, président du Conseil provisoire du Nouveau parti démocratique du Québec.

Le sénateur Vaillancourt: une crise du genre de celle de 1959

DOLBEAU. — Le sénateur libéral Cyrille Vaillancourt, directeur de la Fédération des Caisses Populaires de la province de Québec a prédit à Dolbeau pour le reste de 1962 "une récession économique aussi grave que celle que nous avons connue en 1959". Prenant la parole à l'Union diocésaine des Caisses Populaires de Chicoutimi, le sénateur Vaillancourt a fait observer à une centaine de délégués que quelques Caisses Populaires enregistrent actuellement plus de retraits que de dépôts.

"Il est évident aussi que ce monsieur ne serait pas fâché de trouver des gens pour le financer maintenant que sa double source de revenus est tarie, a-t-il ajouté. S'il en trouve, il ne saurait s'agir que de gens fort naïfs, puisque les renseignements de ce soi-disant agent double auraient déjà été payés par la Gendarmerie royale, et pas très royalement, ce qui en dit long sur leur valeur réelle".

"Par ailleurs, a poursuivi M. Mathieu, nous ne pouvons pas comprendre que la Gendarmerie royale laisse ce monsieur utiliser son nom pour se faire une telle publicité. Nous ne croyons pas que ce soit là un procédé bien efficace dans la lutte au communisme. Si par hasard, il y avait du vrai dans l'affirmation que des éléments communistes ont tenté de s'infiltrer dans le Nouveau parti démocratique, nous croyons que la meilleure façon de les éliminer ce serait que la Gendarmerie royale, si elle possède vraiment des renseignements dignes de foi, communique avec le NPD pour lui révéler où, quand et comment ces tentatives d'infiltration auraient eu lieu et qu'elle fasse passer ces porte-pariers en mal de publicité payée".

"Le Nouveau parti démocratique, on le comprendra facilement, n'a rien à gagner de l'appui des communistes, bien au contraire. Aussi, le repousse-t-il comme la peste. Notre constitution interdit formellement à nos membres d'adhérer à tout autre groupement politique que le nôtre, et si l'on nous fournissait la preuve que certains de nos membres sont des militants communistes, nous n'hésiterions pas à les expulser immédiatement".

AU SANCTUAIRE DU MONT ROYAL

Le Concile, thème principal de la grande neuvaine à St-Joseph

C'est demain, le mercredi 1er août, que s'ouvre à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont Royal la 23e neuvaine annuelle à saint Joseph qui se terminera le 9 août, jour de l'anniversaire de naissance du frère André, c.s.c., fondateur du sanctuaire. La neuvaine revêt, cette année, un caractère spécial. 1962 marque en

provinces du pays la diffusion.

Des malades et des infirmes, venant de presque tous les coins de la province de Québec, prendront part à des pèlerinages spirituels qui auront lieu à 3 heures tous les après-midi de la neuvaine. Le soir, après la procession de 8 h. 30 et la messe de 9 heures, les Jongleurs présenteront le Chemin de croix dans la montagne, en interprétant un jeu biblique.

Voici maintenant le programme officiel de la neuvaine:

DU 1er AU 9 AOUT SUR SEMAINE

Le matin, 6 h. à 9 h.: Messes à toutes les demi-heures; 10 h. 30: Messe; 11 h. 45: Prières de la neuvaine.

L'après-midi, 12 h. 15: Messe; 2 h. 30: Chemin de croix dans la crypte; 3 h.: Pèlerinage des malades suivi de la messe; 5 h.: Messe; 5 h. 30: Ascension des marches.

Le soir, 8 h. 30: Prières et procession aux flambeaux; 9 h.: Messe solennelle. Communions vers 9 h. 45; 10 h.: Chemin de croix dans la montagne avec les Jongleurs.

LE DIMANCHE 5 AOUT

Le matin, 5 h. 30, 6 h. 15, 7 h., 8 h.: Messes dialoguées dans la crypte; 9 h. et 10 h.: Messes dialoguées dans la basilique; 11 h.: Grand-messe dans la basilique.

L'après-midi, 12 h. 30: Messe dialoguée dans la basilique; 1 h.: Messe dialoguée dans la crypte; 2 h.: Prières des sept douleurs et des sept allégresses (crypte); 2 h. 30: Chemin de croix dans la crypte; 3 h.: Pèlerinage des malades; 4 h.: Chemin de croix dans la montagne; 5 h.: Messe.

Le soir, 8 h. 30: Prières, procession aux flambeaux et Salut du T. S. Sacrement dans la crypte; 9 h.: Chemin de croix dans la montagne avec les Jongleurs.

PROGRAMME DU 9 AOUT

Le matin, 6 h. à 9 h.: Messes à toutes les demi-heures; 10 h. 30: Messe; 11 h. 45: Prières de la neuvaine.

L'après-midi, 12 h. 15: Messe; 2 h. 30: Chemin de croix dans la crypte; 3 h.: Pèlerinage des malades et réception de Grands Associés suivis de la messe; 5 h.: Messe.

Le soir, 8 h. 30: Prières et procession aux flambeaux; 9 h.: Messe pontificale dans la basilique; 10 h.: Chemin de croix dans la montagne avec les Jongleurs.

Chasse aux communistes

La VDF oblige Cal MacDonald à se rétracter

OTTAWA — Mme Charlotte McEwen, présidente de la section locale de la "Voix des Femmes", a obtenu une attestation signée de Calvin M. MacDonald, soi-disant ancien agent anticommuniste de la gendarmerie fédérale, attestation ainsi conçue:

"Je n'ai connaissance d'aucun membre du parti communiste qui occupe un poste dans un comité national ou provincial de la Voix des Femmes". Mme McEwen a rencontré M. MacDonald samedi à la suite d'une seconde conférence de presse au cours de laquelle ce dernier parla d'infiltration communiste dans diverses organisations canadiennes.

Il affirma que "Voice of Women", le nouveau parti démocratique et les groupements de femmes, l'interdiction de la bombe atomique constituaient les cibles premières des communistes et que des gens faisant partie secrètement de ce parti s'étaient enrôlés en nombre dans la "Voix des Femmes".

Selon Mme McEwen, la rétraction fut rédigée par MacDonald à la suite d'une conversation de cinq heures entre elle et lui et que le texte fut signé en présence d'un collègue à la demeure d'un ami de M. MacDonald.

Elle affirme que M. MacDonald n'a pu nommer que trois communistes qui, selon lui, auraient pu s'infiltrer dans la "Voix des Femmes", mais il n'a pu fournir aucune preuve de ses allégations.

"Il offrit, toutefois, dit-elle, de chercher à obtenir des noms de deux organisations anticommunistes d'Ottawa qu'il se proposait de consulter."

Les dénégations n'ont pas tardé à la suite des nouvelles affirmations lancées par MacDonald samedi.

La VDF décrète le huis clos à sa conférence

TORONTO. — Les femmes déléguées par 25 pays de l'est et de l'ouest qui assisteront, en septembre, à la conférence sur la paix organisée par la Voix des Femmes, se réuniront à huis clos.

Mme Helen Tucker, présidente de la Voix des Femmes, a déclaré qu'environ 500 femmes se rendront dans les Laurentides pour travailler dans le plus grand secret.

Nous voulons, a déclaré Mme Tucker, créer une atmosphère "où les femmes pourront être sincères entre elles sans avoir à jouer un rôle à l'égard de la presse ou dans la guerre froide".

Des femmes de 25 pays, dont six d'Union soviétique, ont été invitées à participer à cette conférence, qui aura lieu du 9 au 16 septembre.

Mme Helen Tucker, présidente de la Voix des Femmes, a déclaré à Toronto que c'était un tissu de mensonges.

"Irresponsable et insupportable", a déclaré le rabbin troyen, M. Abraham Feinberg, un dirigeant de la campagne canadienne pour le désarmement nucléaire.

Les deux groupements font partie des organisations mentionnées samedi par M. MacDonald, durant sa seconde conférence de presse en deux jours, pour décrire ce qu'il appelle son double rôle comme organisateur d'Ottawa pour le compte du parti communiste, et agent secret de la Gendarmerie royale.

Le commissaire de la Gendarmerie, M. C. W. Harvison, a pour sa part refusé de commenter ces déclarations.

M. MacDonald a dit aux journalistes samedi que des agents secrets communistes s'étaient joints à "La Voix des Femmes" et se sont servis de ce mouvement et de la campagne canadienne pour le désarmement nucléaire, pour propager les idées du parti communiste.

Vendredi, il avait déclaré que le temple de l'église unitaire d'Ottawa a souvent été utilisé pour des réunions d'inspiration communiste.

Cette affirmation a été immédiatement niée par M. Norman Dowd, pasteur honoraire de cette église, devenu dirigeant du Congrès du travail du Canada.

"Rien ne justifie une telle déclaration", a dit M. Dowd. "Il n'y a jamais eu de telles réunions, à ma connaissance et je crois que je suis en mesure de le savoir".

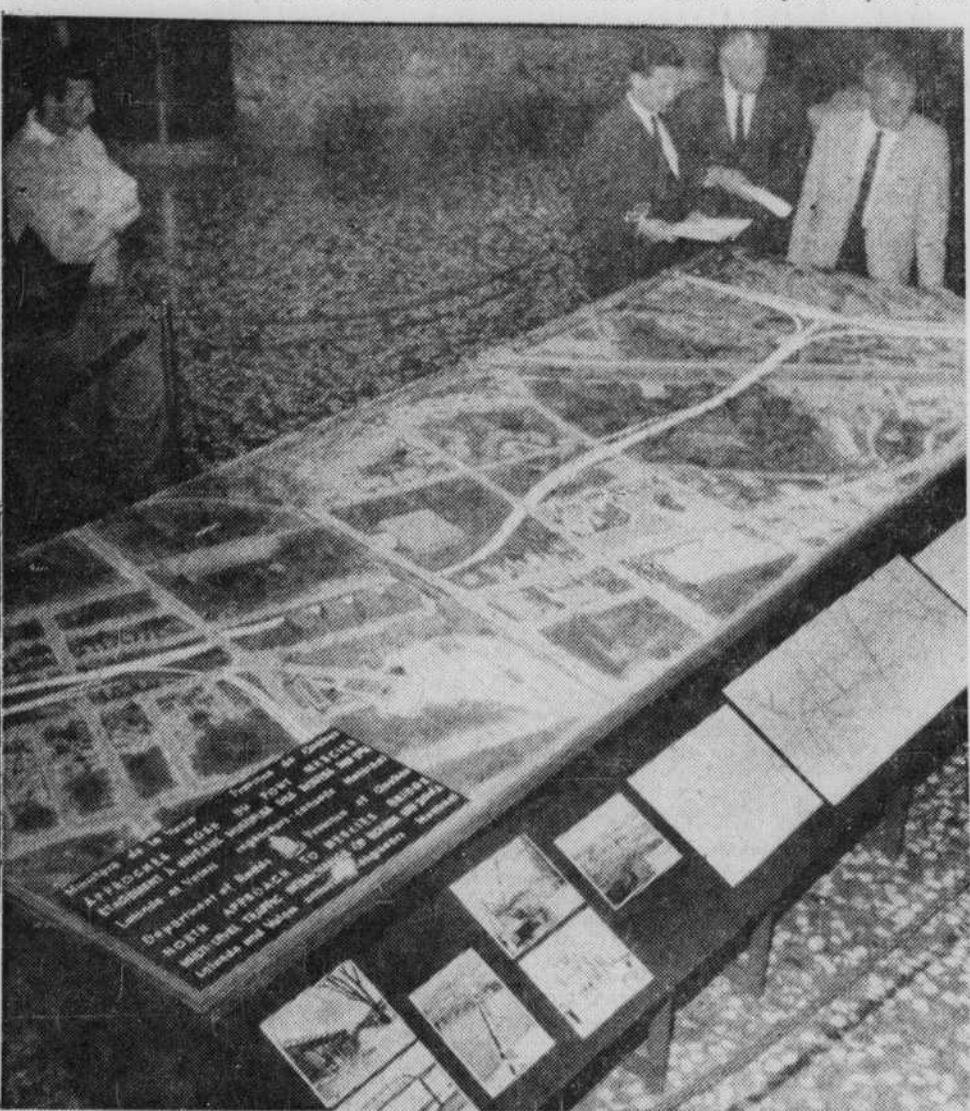
Mme Tucker a déclaré que la Voix des Femmes a reçu des félicitations de la part du ministre des affaires extérieures, M. Green, pour son travail. Faisant allusion au bureau de direction du mouvement, elle a ajouté:

"Je les connais tous, du premier au dernier et chacun jouit d'une réputation sans tache".

Mme Norman Alcock, une des dirigeantes de la Voix des Femmes et épouse du fondateur de l'Institut canadien des recherches pour la paix, a déclaré qu'elle n'est au courant d'aucune infiltration communiste dans la Voix des Femmes.

"Mais j'imagine que certains communistes désirent

(Suite à la page 2)



Les ingénieurs du ministère provincial de la voirie et les représentants de la firme Lalonde et Valois, ingénieurs-conseil, ont expliqué hier ce que seront les approches nord du pont Mercier, dont on doit entreprendre bientôt la réalisation. La maquette des futurs aménagements, qui coûteront \$7 millions au gouvernement, sera exposée pendant un mois dans le hall d'entrée de l'hôtel Reine Elisabeth. (Photo Le Devoir)

Nouveau commandant de Norad à St-Hubert

OTTAWA. — Le ministre de la défense nationale, M. Douglas Harkness, a annoncé hier la nomination du commandant de l'air, James B. Harvey, au poste d'officier en charge de la région du nord de NORAD.

Le centre des opérations de cette région se trouve à Saint-Hubert, dans le Québec. Il sera cependant transféré à North Bay quand la base sera définitivement établie.

C'est le capitaine de groupe A. C. Hull, de Vancouver, qui succédera au commandant de l'air Harvey, comme officier commandant de la base de Saint-Hubert. Les permutations sont effectives le 15 août.

260,650 journées de travail perdues

OTTAWA — Les conflits ouvriers entre camionneurs du Québec et de l'Ontario et leurs employeurs ont été responsables des trois quarts des journées de travail perdues durant des grèves, à travers le Canada, le mois dernier.

D'après un rapport du ministre fédéral du travail, il y a 53 grèves en juin; 14,245 y ont perdu 260,650 journées de travail. En mai, il y avait eu 45 grèves, impliquant 17,333 ouvriers qui avaient alors perdu 139,700 journées de travail.

Une goélette coule près de Verchères

EDITORIAL

VERS LA DISPARITION DU B. A. TRADITIONNEL (2)

Par quoi remplacera-t-on l'actuel B.A. ?

Il semble que tout le monde soit d'accord présentement sur un certain nombre d'objectifs aptes à donner au Québec un système d'enseignement moderne et démocratique. Tous conviennent, par exemple, que le cours élémentaire devrait être de six ans. Tous désirent que l'entrée à l'université se fasse autour de dix-huit ans. Tous conviennent également que les divers paliers intellectuels successifs doivent être aussi identiques que possible et que les divers programmes doivent conduire, moyennant des études de durée identique, à des grades équivalents. Tous souhaitent l'instauration, à la fin des études secondaires d'un diplôme ou baccalauréat d'études secondaires.

Cela étant acquis, il reste à déterminer les modalités de passage du secondaire à l'universitaire et le rôle respectif à attribuer, dans ce passage, à chaque type d'institution, en particulier à l'université et aux collèges traditionnels. C'est ici que se manifestent les divergences de vues les plus sérieuses.

Pour l'université de Montréal, il suffirait de repenser et d'uniformiser l'enseignement secondaire, lequel devrait durer six ans et être le même dans les institutions publiques et privées. Le nombre des options, vers les dernières années du secondaire, devrait être limité à un maximum de deux ou trois. Un certificat d'études secondaires couronnerait ce cycle. Après cela, les étudiants tomberaient sous la juridiction de l'université. Cette dernière pourrait éventuellement "déléguer" à certains collèges actuels une partie de la préparation immédiate des étudiants aux études professionnelles et une partie de l'enseignement des baccalauréats spécialisés. Mais l'université aurait autorité et surveillance sur le travail accompli dans ces conditions par les collèges.

Laval concevrait un secondaire en deux cycles: un premier cycle de cinq ans, uniforme et obligatoire; un deuxième cycle de deux ans, comportant trois options différentes. L'enseignement ultérieur serait sous la juridiction de l'université. Cette dernière pourrait, cependant, afin de décongestionner les premières années des facultés nombreuses, créer des "succursales" dans quelques écoles secondaires situées à l'intérieur de son rayon d'action géographique. Les baccalauréats et autres titres universitaires seraient décernés, dans toutes les institutions de la province, suivant une échelle uniforme de progression académique.

Tout en s'accordant avec les universités de Montréal et de Québec sur la nature et la durée générale des étapes académiques devant être franchies par l'étudiant qui se destine à l'université, les Jésuites présentent des vues différentes quant au type d'institutions susceptibles de prendre en charge l'étudiant à sa sortie des études secondaires. Ils admettent la possibilité, pour l'étudiant, de s'inscrire directement aux facultés universitaires, dont certaines devraient toutefois ajouter à leur curriculum actuel une ou deux années "préparatoires". Ils revendiquent aussi la possibilité, pour l'étudiant, de s'inscrire à un "collège" qui pourrait le conduire jusqu'au baccalauréat universitaire et l'habilitait ainsi à s'inscrire ensuite dans n'importe quelle faculté universitaire au niveau de

la maîtrise. Il y aurait d'un côté, des "junior colleges", qui donneraient un cours de deux ans sous la surveillance et le contrôle d'une institution universitaire, et des "senior colleges", ou collèges universitaires, qui donneraient un cours de quatre ans conduisant au baccalauréat et qui jouiraient d'une véritable autonomie universitaire (sous réserve de leur intégration dans un organisme provincial de coordination des universités). Le mémoire de l'AEQ, sans être aussi explicite, semble aller dans le même sens.

Les suggestions des universités de Montréal et de Québec, invoquant l'argument de la qualité et nos ressources limitées, tirent au fond la couverture en direction des universités établies. Elles comportent un risque sérieux de centralisation académique dont les autorités universitaires n'ont pas démontré qu'elles sont capables de prévenir les écarts.

Les recommandations de l'université de Montréal, en particulier, font trop facilement bon marché de la contribution passée et possible de nos collèges classiques au progrès de la vie intellectuelle et même de l'esprit universitaire: ignorerait-on, à l'université, qu'il y a plusieurs collèges où la philosophie est enseignée au moins aussi sérieusement que dans plusieurs classes de l'université?

L'université Laval règle le problème en coupant une année au primaire et une année au cours classique actuel; ces vues ne dérangeraient pas trop le régime actuel des collèges; mais elles n'en auraient pas moins pour effet d'étendre l'empire des universités établies, en faisant tomber dans l'aire de ces dernières deux années additionnelles d'études. Les suggestions de Laval concernant la participation possible des collèges à l'enseignement universitaire précédent, elles aussi, de cette théorie de l'«essaimage universitaire» dont Me Marc Lalonde soulignait récemment, dans un mémoire sur "les libertés académiques", le caractère paternaliste et les dangers pour le progrès de la vie universitaire.

Les suggestions des Jésuites, tenant davantage compte des collèges et de leur progrès possible, apparaissent plus optimistes et moins autoritaires. Elles favoriseraient davantage, à première vue, une extension progressive et bienfaisante, dans les diverses régions de la province, de la vie universitaire. Elles sont plus proches des réalités académiques nord-américaines. Il restera à vérifier si elles correspondent aux possibilités intellectuelles de notre milieu.

Nous voilà déjà fort loin de la "querelle universitaire" mal engagée de l'an dernier. Nous percevons plus clairement l'alternative réelle devant laquelle nous sommes placés. En face des options en présence, nous ne pouvons guère que formuler des interrogations et de timides préférences. Ces dernières demeurent conditionnées par tout un ensemble de données que seul un organisme équipé comme la commission Parent peut présentement recueillir.

Par delà ces données qui nous échappent, il y a, au fond, une option à prendre sur la nature même de l'éducation et de la culture, et, par voie de conséquence, sur le rôle de l'université dans le monde moderne.

Claude RYAN

Londres et le Marché commun

Les mêmes nouvelles, ces jours derniers, ont donné lieu à des interprétations contradictoires sur l'évolution des négociations à Bruxelles en vue de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun de l'Europe. Certains journaux estiment qu'un obstacle majeur a été surmonté par un accord de principe, et d'autres affirment qu'on a abouti à une impasse.

Il s'agit de la difficulté centrale qui oppose Londres et les Six, c'est-à-dire les exportations de produits agricoles en Angleterre par les pays tempérés du Commonwealth: Canada, Australie et Nouvelle-Zélande. La Grande-Bretagne a déjà accepté de réduire graduellement la préférence tarifaire dont jouissent les pays du Commonwealth sur son marché jusqu'à ce que cette préférence soit complètement supprimée en 1970. Cette concession anglaise a été jugée fort sévèrement dans certains milieux, on y a vu un abandon du Commonwealth et le prélude de la dissolution d'un groupe international qui ne tient plus que par ses liens commerciaux déjà assez lâches.

Vues divergentes

Toutefois, en échange de son attitude conciliante, le gouvernement anglais réclame des garanties quant au libre accès au marché européen des principaux produits agricoles des trois pays en cause. Jusqu'à la semaine dernière, les délégués des Six promettaient d'ouvrir des négociations à ce sujet si les produits concernés n'avaient pas fait l'objet d'accords internationaux d'ici 1970.

Ces jours derniers, les Six ont consenti à l'étude d'arrangements spéciaux. On peut voir là un gain pour l'Angle-

terre (et le Commonwealth) en ce sens que les négociations qui étaient au point mort vont pouvoir reprendre avec un nouvel objectif dans le sens souhaité par Londres. Mais le désaccord serait revenu aussi radical sur les arrangements spéciaux offerts par les Six, et que l'Angleterre juge insuffisants; elle continue d'insister pour avoir de véritables garanties pour l'entrée de ces produits agricoles dans le Marché commun après 1970 tandis qu'on offre seulement des mesures qui permettraient aux producteurs du Commonwealth de concurrencer les produits européens.

Il semble que les deux interprétations opposées sont l'une et l'autre exagérées; les négociations difficiles se poursuivent entre des gens qui souhaitent s'entendre mais qui ont des objectifs peu conciliables. Londres a admis que la meilleure protection pour les produits en cause après 1970 serait une série d'accords internationaux; mais s'il n'y a pas d'accords, les Anglais réclament des garanties pour un marché comparable à l'actuel marché anglais, et les Européens répondent que s'ils accordent une telle garantie il n'y aura plus de nécessité ni de pression pour en venir à des accords internationaux.

Le sort de Macmillan
Le gouvernement Macmillan

BLOCS NOTES

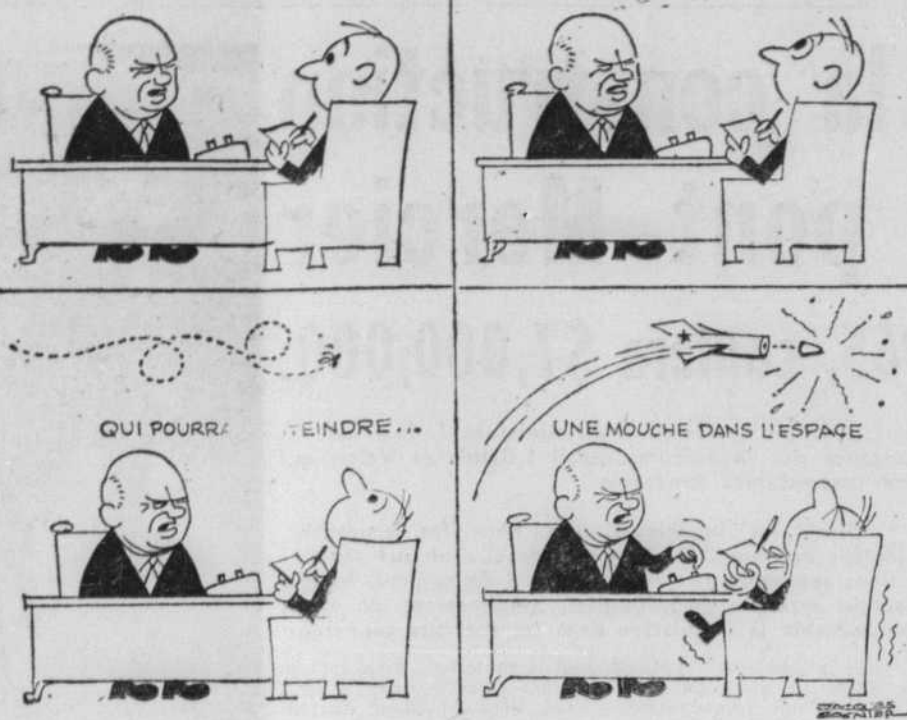
Il y a peut-être son existence dans ce débat. La situation politique au Royaume-Uni est telle que le gouvernement conservateur a besoin pour avoir des chances de survie, de conclure un accord avec les Six et d'offrir au pays les perspectives d'essor économique d'une association au Marché commun. Néanmoins, si le Commonwealth est menacé par ce accord, les adversaires de l'entrée au Marché commun auront plus de chances de renverser le gouvernement.

Devant ce dilemme, les commentateurs disent ou bien que l'échec des négociations entraînera un refus de l'Angleterre d'adhérer à la C.E.E. ou bien au contraire que le gouvernement est si déterminé à se joindre à l'Europe qu'il ira jusqu'au bout des concessions. C'est le secret de M. Macmillan; on parle de sa démission possible; les chahutiers qu'il a pratiqués dans son cabinet peuvent indiquer quel qu'il veut tenir tête à l'orage ou qu'il prépare des voies à M. Butler.

Saul d'un point de vue sentimental — qui n'est pas négligeable — les intérêts du Canada dans ces négociations sont d'une importance bien relative. Nos exportations de produits manufacturés ont déjà fait l'objet d'une entente plutôt radicale; il s'agit mainte-

-NOUS POSSÉDONS...

UN MISSILE ANTI-FUSÉE...



L'encyclique "Paenitentiam Agere" pour assurer le succès du Concile sur la nécessité de la pénitence

(Suite)

Afin d'implorer de Dieu d'une manière plus convenable cette grâce, nous vous exhortons, Vénérables Frères, à l'approche immédiate de la célébration du Concile oecuménique, de faire faire et de faire faire par les paroisses de vos diocèses une neuvaine solennelle de prières au Saint-Esprit, pour demander l'abondance des lumières et des secours d'En-haut en faveur des Pères qui participent au Concile. A ce propos, nous voulons ouvrir les trésors de l'Eglise et accorder à tous ceux qui prendront part à cette neuvaine l'indulgence plénière aux conditions habituelles.

Il sera très bon également de prévoir dans tous les diocèses une cérémonie publique d'expiation; en y joignant des prédications adaptées, on fera en sorte que le peuple chrétien se sente porté à poser avec plus d'ardeur des œuvres de miséricorde et de pénitence, et à demander au Dieu Tout-Puissant et Miséricordieux la grâce de cette rénovation de la vie chrétienne qui compte parmi les objectifs majeurs du prochain Concile.

Vraiment, comme le déclarait Notre Prédecessor, d'immortelle mémoire, Pie XI: La prière et la pénitence sont deux forces que Dieu a données à notre époque, pour ramener à lui cette misérable humanité ballottée et à la sans guide: ce sont elles qui peuvent faire disparaître et expier la cause première et fondamentale de tout ce désordre: la rébellion de l'homme contre Dieu (25).

Nécessité de la pénitence intérieure et extérieure

En premier lieu est requise la pénitence de l'âme, c'est-à-dire la détestation des fautes commises et l'expiation, ce que réalisent surtout ceux qui purifient leur âme dans une bonne Confession sacramentelle et au Sacrifice eucharistique et communient. C'est à ce genre de pénitence qu'il faut surtout convier ceux qui prendront part à la neuvaine au Saint-Esprit. En effet, les œuvres de pénitence extérieure ne serviraient de rien, si elles n'étaient pas intimement jointes à l'innocence de l'âme et à une sincère détestation du péché. C'est en ce sens qu'il faut entendre le sévère avertissement du Seigneur: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous" (26). Dieu veut, nous l'en prions, éloigner ce péril de tous Nos fils.

Ensuite, il faudra exhorter les chrétiens à la pénitence extérieure, soit par qu'ils soumettent leur corps à l'empire de la droite raison et de la foi, soit par qu'ils expient leurs fautes et celles des autres. Saint Paul lui-même qui avait été ravi au troisième ciel

avait subi de notre blé, mais c'est une denrée qui pourra encore être sujette à un accord international, et de plus la qualité de notre blé paraît assurer son marché. L'Australie et surtout la Nouvelle-Zélande sont dans une position plus précaire.

La difficulté des négociations à Bruxelles a toutefois un effet immédiat sur la politique canadienne. On apprend que la conférence du Commonwealth, prévue pour le 10 septembre, serait différée. Si tel est le cas, M. Dieffenbacher se trouve privé d'un argument pour retarder la convocation du nouveau Parlement fédéral. Il pouvait invoquer cette réunion de Londres en disant qu'il vaut mieux attendre à la fin de septembre pour n'avoir pas à interrompre les travaux du Parlement. Si la conférence est ajournée, les inconvénients d'un retard dans la convocation des Chambres deviennent plus graves, surtout à cause de la situation économique du pays et des mesures d'austérité sur lesquelles la députation devait pouvoir se prononcer le plus tôt possible.

P. S.

et avait atteint les sommets de la perfection, n'hésitait pas à dire de lui-même: *de châtio meo corpus et de reditu in servitute* (27); et à un autre endroit: *Cum qui appartenant au Christ Jésus ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises* (28). Et saint Augustin insiste sur les mêmes recommandations: *il ne suffit pas d'amender les moeurs et de cesser de faire le mal; il faut encore satisfaire à Dieu pour le mal commis, et cela par la douleur de la pénitence, par les gémissements de l'humilité, par le sacrifice d'un coeur contrit, en y joignant l'aumône* (29).

Parmi ces actes extérieurs de pénitence, il convient de donner la première place au support patient et confiant des multiples douleurs et souffrances qui nous assaillent en cette vie, des travers et des inconvénients qui adviennent soit dans l'accomplissement conscient de nos devoirs, soit dans la pratique des vertus chrétiennes. Et ce genre de pénitence qu'il est impossible d'éviter, non seulement efface les péchés, nous rend Dieu propice, et nous obtient son secours pour la célébration du Concile oecuménique, mais encore elle allège le fardeau des peines de cette vie mortelle, et les rend presque douces, puisqu'elles laissent pressager les récompenses éternelles. Car les souffrances du temps présent ne sont pas à comparer à la gloire qui doit se révéler en nous (30).

Coopérer à la divine rédemption

Mais en dehors des inconvénients et des souffrances de cette vie supportées en esprit chrétien et qui sont inévitables, il faut que les chrétiens offrent à Dieu des modifications volontaires, en marchant à la suite de notre Rédempteur qui, selon les paroles du prince des Apôtres, est mort une fois pour les péchés, juste pour des injustes, afin de nous mener à Dieu. Mis à mort selon la chair, il a été vivifié selon l'esprit (31). Il convient en effet que le Christ ayant souffert dans sa chair, nous aussi nous nous armions de cette même pensée (32). A ce sujet, il est également bon de chercher exemple et stimulant auprès de ces hommes éminents par leur sainteté dans l'Eglise: dont les pénitences qu'ils ont infligées à leur corps le plus souvent parfaitement innocent, nous jettent dans l'admiration et nous effraient. En considérant ces héros de la sainteté, comment ceux-là même qui ont peut-être la conscience lourdement chargée de péchés, ne peuvent-ils pas, avec l'aide de Dieu, quelques peines et souffrances volontaires? Qui ne sait en effet que ce genre de pénitence est d'autant plus agréé de Dieu qu'il ne provient pas des infirmités naturelles de l'âme ou du corps, mais qu'il naît d'une libre et généreuse décision de la volonté, et qu'il lui est offert en sacrifice très suave.

Chacun sait que le Concile oecuménique vise à ce que se développe par nous l'oeuvre de la divine Rédemption, cette oeuvre que le Christ Seigneur nous a offerte en se donnant lui-même, en révélant aux hommes sa céleste doctrine, et surtout en répandant son très précieux sang pour leur salut. Puisque chacun de nous peut dire avec l'Apôtre Paul: *Je trouve ma joie dans les souffrances que j'endure pour vous, et je me réjouis en ma chair ce qui me manque aux épreuves du Christ pour son Corps, qui est l'Eglise* (34), saissions d'un coeur joyeux et généreux les occasions d'offrir à Dieu nos difficultés et nos souffrances en vue de la construction du Corps du Christ (35), qui est l'Eglise. Rien de plus souhaitable, en effet, rien de plus honorable que de collaborer au salut éternel des hommes, qui trop souvent se trouvent menés hors du droit chemin de la vérité et de la vertu.

Beaucoup, hélas! plutôt que d'observer la modération, ou, comme l'on dit, l'abnégation de soi-même, en conformité avec les paroles du Christ Jésus: *Si quelqu'un veut venir à moi, qu'il se renie lui-même, se charge de sa croix* (36), chercheur sans mesure les plaisirs de la terre et avissent et envient les biens

plus hautes de l'âme. Il faut donc de toute nécessité que les chrétiens, en face d'une telle manière de vivre qui attise souvent les instincts troubles et met en un tel danger le salut éternel, opposent la force d'âme dont fient preuve les Martyrs et les autres héros de la sainteté qui, de tout temps, ont illustré l'Eglise. Que s'ils le font, chacun selon sa condition, ils apporteront ainsi ensemble leur contribution à l'heureux succès du Concile du Vatican II, dont on attend qu'il rétablisse les moeurs chrétiennes dans une nouvelle splendeur.

Invitation finale

Vénérables Frères, Nous avons confiance que vous répondrez vous-même de grand coeur à Nos paternelles suggestions, et que grâce à vous, Nos fils du clergé et du laïcat, dans le monde entier, répondront de même. Il s'agit de faire, en sorte que, suivant l'attente générale, le Concile oecuménique contribue au plus grand accroissement du christianisme; que dans cette assemblée elle-même résonne le plus hautement possible la parole du Royaume, dont il est question dans la parabole du semeur; que cet événement conduise à l'expansion la plus grande et à l'affermissement le plus éclatant du Royaume de Dieu. Or cela dépend, disons Nous, en grande partie, de la disposition d'âme de ceux que le Concile s'efforcera d'enflammer d'ardeur pour la vérité, pour la vertu, pour le culte public et privé de Dieu, pour la discipline des moeurs, pour le zèle à étendre plus loin les frontières de l'Eglise.

Agissez donc, Vénérables Frères, essayez tous les moyens possibles, et engagez tout ce que vous avez d'énergie et d'autorité, afin que les fidèles, que vous poussez, purifient leur coeur par les mérites de la pénitence et se montrent ardemment pieux; de sorte que la bonne semence, si largement répandue en ces jours non seulement ne meure pas, mais qu'ils la reçoivent d'un coeur prompt et fidèle. Alors ils tireront du concile de nouvelles et solides fruits de salut.

Enfin, Nous croyons que l'on peut appliquer au temps de la célébration du Concile les paroles: *Voici maintenant le moment propice entre tous, voici le jour du salut* (38). Mais il est dans l'ordre de la Providence de Dieu, que ce que Dieu a décidé d'accorder aux hommes, il l'accorde en fonction de leur volonté et de leur disposition. Dès lors tous ceux qui veulent se prêter docilement aux efforts que Nous tentons depuis longtemps pour élever les âmes à la hauteur de l'événement, devront répondre à Notre ultime invitation. C'est pourquoi, Nous et vous, Vénérables Frères, en tête, que tous les chrétiens — en premier lieu les prêtres, les hommes et les femmes consacrés à Dieu les enfants, les malades, les affligés — que tous les chrétiens s'unissent dans la prière et la pénitence; qu'ils demandent à Dieu l'abondance de sa lumière et de ses secours, qui nous seront si nécessaires en ces jours. Comment Dieu ne serait-il pas porté à la largesse, après avoir reçu de la part de ses fils tant de dons qui respirent la piété ardente et répandent le parfum de la myrrhe?

En outre, la foule des chrétiens, qui, dans tous les pays, auront répondu à Notre invitation à la prière et à la mortification de soi plus intenses, fournira une merveilleuse et heureuse manifestation de cette vie religieuse, dont il faut que les fils de l'Eglise soient pénétrés. Puisse leur exemple toucher le coeur des hommes qui, trop préoccupés des choses de la terre, en viennent à négliger leurs devoirs envers Dieu!

Que si tout cela se réalise, comme Nous le désirons, quand vous viendrez de vos diocèses avec tout ce trésor de biens spirituels, il sera permis d'espérer qu'une ère nouvelle et plus belle se lève pour le catholicisme.

Dans cette espérance, Nous vous donnons, Vénérables Frères, à vous à tout le clergé et à tout le peuple confié à vos soins vigilants, en sage des biens célestes et comme témoignage de Notre bienveil-

lettres au DEVOIR

Instituts familiaux

Dans votre édition du mercredi 2 mai dernier une certaine madame Adrien Langevin, vous écrivait sa façon de penser au sujet des instituts familiaux. Vous avez sans doute hésité à publier une telle lettre, qui est de beaucoup inférieure au niveau intellectuel de votre journal. C'est à cette madame que je veux donner réponse.

Madame Langevin, je commencerai par vous dire que vous n'avez pas lu le mémoire présenté à la Commission Parent par l'Association des Instituts Familiaux de la Province. Qui si vous l'avez lu, vous l'avez très mal compris. Il n'est pas question dans ce mémoire de vouloir imposer le cours d'Institut Familial à peu près partout dans le domaine de l'Instruction Publique. N'oubliez pas qu'en suggérant des modifications pour que les cours des jeunes filles soient mieux adaptés à leur mission future dans le monde, et vouloir donner le cours d'Institut familial à peu près partout, il y a une distinction fondamentale. Laquelle distinction, peut être aisément faite par un esprit tant soit peu dégourdi.

Vous affirmiez connaître le problème de ces maisons de A à Z. Disons tout de suite que ces maisons sont des réussites extraordinaires si elles n'ont qu'un seul problème. Mais là n'est pas l'essentiel. Tout en vous concédant que vous avez étudié leur problème de A à Z, votre jugement me porte à croire que vous l'avez compris très mal ou pas du tout. Puisque vous n'avez même pas été capable de l'énoncer. De quel problème s'agit-il donc? Dites-le. Est-ce un problème de local, de structure des cours, d'électricité, de financement, de recrutement? Mais quoi enfin?

Quant aux statistiques que vous donnez concernant les échecs en français qu'aurait subi 80% des finissantes des instituts familiaux, auriez-vous l'honnêteté intellectuelle de bien vouloir en donner la source, la date et l'endroit de publication, de même que le nom de la ou des personnes ou de l'institution qui les ont compilées et rendues publiques. Une affirmation comme la vôtre, qui pourrait prêter à conséquence si elle émanait d'une compétence, nécessite des références suffisantes pour en faire foi.

Je vous concéderai que l'art de faire des petits plats, des chapeaux ou de la couture peut s'acquiescer en l'espace de quelques mois par une fille douée d'un grand génie et d'aptitudes naturelles extraordinaires. Mais le génie n'est pas l'apanage de la majorité. D'ailleurs, n'avez-vous pas vu-même étudié plusieurs années afin d'acquiescer l'art de donner une injection, de réveiller un patient pour lui donner sa pilule pour dormir, de poser et d'enlever un dialyseur, et enfin, de distinguer un bistouri d'un autre pour que le chirurgien ait en mains l'outil dont il a besoin.

En ce qui concerne vos idées sur la préparation à la maternité, je tiens à préciser que dans les instituts familiaux on ne donne pas de cours préparatoire au phénomène physiologique et physiologique de la ma-

Louis-Georges Gervais

M. Lesage, qu'attendez-vous ?

Monsieur le premier ministre,

Depuis quelque temps le ministre des ressources naturelles, l'honorable René Lévesque, poursuit une campagne en faveur de la nationalisation des ressources hydro-électriques de la province.

J'ai, comme plusieurs de mes amis, été surpris du peu d'appui que vous-même et les membres du cabinet provincial, avez accordé à monsieur René Lévesque.

Il y a déjà longtemps, on engageait un combat qui permit, victoire partielle, la nationalisation de la Montreal Light Heat & Power Consolidated et la création de l'Hydro-Québec en 1944.

Depuis, l'Hydro-Québec n'était qu'un pygmée, est devenu un colosse qui réalise des profits que l'on a grand peine à cacher dans toutes sortes de comptes de réserves. On avait dit, lors de la nationalisation de la MLH & P Cons., que cette action provoquerait une baisse des tarifs à cause de l'exemption d'impôt fédéral dont jouissaient les compagnies de la Couronne. Les tarifs n'ont pas été diminués mais les bénéfices considérables de l'Hydro-Québec ont bien servi la province et servent encore et serviront encore à financer les travaux entrepris pour l'aménagement de nouvelles centrales électriques comme celles des rivières Bersimis et Manicouagan.

lance paternelle, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le premier juillet 1962, en la fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, quatrième année de Notre Pontificat.

IOANNES PP. XXIII.

L'expérience réussie de l'Hydro-Québec a été la démonstration de toutes les ressources hydro-électriques. Les impôts que les entreprises privées paient sur leurs revenus indiquent que ces compagnies sont prospères; leurs bénéfices permettraient d'assurer le financement de leur nationalisation, sans compter les impôts que la province récupérerait par cette opération.

Monsieur René Lévesque reprend le même combat, cette fois il ne s'agit pas de nationaliser une seule compagnie privée mais de redonner graduellement à la province la propriété complète et exclusive de toutes les richesses appartenant à la province et nécessaires à son développement.

Est-il nécessaire d'ajouter que j'approuve les efforts du député de Laurier? Et que je désapprouve l'attitude réticente de tous les autres membres du cabinet provincial? Vous réclamez avec l'opposition la reconnaissance des droits prioritaires des provinces à l'impôt parce que les provinces ont des besoins prioritaires; je vous félicite de cette attitude, mais ne serait-il pas logique de commencer par récupérer les impôts recouvrables immédiatement?

Devrons-nous donc attendre encore longtemps pour voir se réaliser ce projet absolument nécessaire?

Philippe Drolet,
électeur de Montréal-Laurier.

La Bible vous parle

Je vous exhorte, mes frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu: c'est là le culte spirituel que vous lui devez.

(Rom 12, 1)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa

le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef: André Laurendeau

Secrétaire de la rédaction: Michel Roy

Directeur: Gérard Filion

Trésorier: Arthur Levesque

Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol

Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, 230, rue Saint-Jacques, 230.

Aliments au Canada, 216, Etranger: 225. Edition du samedi, servie par abonnement (un an: \$5). Le ministère des postes a autorisé l'abonnement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la presse publication.



Décès de S.E. C.-P. Hébert, ambassadeur en Hollande

LA HAYE. — L'ambassadeur du Canada en Hollande, Son Excellence M. Charles-Pierre Hébert, est décédé hier matin des suites d'une crise cardiaque, en sa résidence de Wassenaar, près de La Haye. Le diplomate canadien était âgé de 63 ans.

M. Hébert était en Hollande depuis décembre 1958. Originaire de Montréal, M. Hébert était un diplômé de McGill. Sa carrière au service du gouvernement a été longue et variée. Durant plusieurs années, avant la seconde guerre mondiale, il fut membre de la Commission des tarifs à Ottawa.

Il entra au ministère des affaires extérieures en juillet 1946 et fut nommé conseiller à Washington et Ottawa. En février 1948, il était nommé ministre à Cuba et l'année suivante devint ambassadeur au Mexique. En janvier 1954, il était envoyé en Europe comme ambassadeur en Belgique et ministre au Luxembourg.

Durant la seconde guerre mondiale, il fit partie de l'armée canadienne comme lieutenant et servit en Islande, en Italie, dans le Nord-Ouest de l'Europe et fut nommé auprès des gouvernements alliés comme attaché militaire à Londres en 1944. La dépouille mortelle sera transportée au Canada. Les époux Hébert n'avaient pas d'enfants.

Luthuli est touché par la loi du baillon

PRETORIA. — L'ancien prix Nobel de la paix, le noir sud-africain Albert Luthuli figure aujourd'hui sur la liste des personnes dont les déclarations passées ou futures ne peuvent être reproduites par la presse de l'Afrique du sud.

Le gouvernement de Pretoria, s'appuyant sur une nouvelle loi destinée à lutter contre le "sabotage", a publié la liste des "interdits" afin qu'aucun journal n'ait l'excuse de ne pas les connaître.

Luthuli se trouve toujours en résidence surveillée dans la province de Grootvlei. Sur cette liste figurent également le nom de Patrick Duncan, fils d'un ancien gouverneur général de l'Afrique du Sud, et celui de Me Abraham Fisher, un des premiers défenseurs des noirs. L'auteur bien connu Alan Paton a déclaré hier qu'il s'attendait bien à être un jour prochain mis sur cette liste.

Londres reconnaît la junte péruvienne

LIMA. — L'ambassadeur de Grande-Bretagne au Pérou a annoncé hier que son pays venait de reconnaître le régime de la junte militaire; mais le Pérou s'efforce toujours de rétablir ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis.

Dans un geste d'apaisement, la junte a libéré hier l'ancien président Manuel Prado, incarcéré depuis douze jours, à la suite du coup d'Etat militaire. L'homme d'Etat, qui s'était opposé à la junte en refusant d'annuler les élections destinées à choisir son successeur, envisage de gagner la France à bord d'une envolée spéciale d'Air France.

Peu avant la libération de Manuel Prado, la junte du général Godot, avait restauré les droits civils de la population et promis des élections générales pour le mois de juin prochain, à la suite desquelles le pouvoir serait remis aux autorités civiles.

Tremblements de terre en Colombie: plusieurs morts

BOGOTA. — Trois secousses sismiques ont semé hier soir la mort et la panique en Colombie. Au moins dix personnes ont trouvé la mort dans des tremblements de terre survenus dans le centre du pays. Parmi les victimes figure le poète colombien Guillermo Gonzales.

Les autorités civiles ont précisé que c'était le plus fort tremblement depuis le mois de décembre 1961 au cours duquel 21 personnes avaient péri.

Dans la petite ville de Cali, une partie de l'église s'est effondrée, tuant cinq personnes. A Manizales, on compte au moins trois morts. La région de Valparaiso a été également durement touchée et on compte plusieurs victimes.

De nombreux édifices ont été détruits et les moyens de communications reliant la région sinistrée au reste du pays ont été interrompus.

La peste porcine
OTTAWA. — L'épidémie de peste porcine a touché 29 fermes de l'Ontario et 24 du Québec. Il n'y a aucun changement depuis la semaine dernière. C'est le service de la santé des animaux du ministère de l'Agriculture, à Ottawa, qui a fait cette déclaration.

Le nombre des animaux abattus est jusqu'ici de 11.998. Les fermiers reçoivent des indemnités pour les bêtes tuées.

DANS UN CLIMAT PLUS DÉTENDU

La Conférence de Genève attend les nouvelles propositions des E.-U.

GENEVE. — C'est dans un climat légèrement plus optimiste que les délégués des 17 nations participant à la conférence de Genève sur le désarmement ont passé au crible les propositions américaines et soviétiques concernant la première étape d'un désarmement général. Les observateurs politiques estiment généralement que la conférence attend maintenant les concessions que Washington s'apprête à faire. Prenant la parole, le chef de la délégation soviétique, M. Valerian Zorine, a assuré que l'interdiction des essais nucléaires méritait une grande attention, tout spécialement maintenant que les puissances occidentales ont promis certaines modifications de leurs thèses.

Le représentant canadien à la conférence, le général Burns, en réponse à un discours prononcé la semaine dernière par M. Zorine, a déclaré, se faisant le porte-parole des puissances occidentales, que les propositions soviétiques n'étaient ni réalistes, ni pratiques et qu'elles mettaient les puissances de l'Ouest "à la merci des armées du bloc communiste".

"Cette passion du secret qu'a l'Union soviétique, a affirmé M. Burns, est justement une des raisons pour lesquelles l'Occident craint la possibilité d'une puissante offensive terrestre des forces soviétiques".

Le général Burns a ajouté que si les délégués acceptaient les suggestions russes, la position stratégique de l'OTAN serait considérablement affaiblie en face du bloc communiste du pacte de Varsovie.

M. Zorine avait déclaré, vendredi dernier, que si les propositions soviétiques de destruction simultanée des bases étrangères et des véhicules porteurs d'engins nucléaires étaient acceptées, il serait impossible à tout pays d'organiser une attaque surprise.

Intervenant ensuite, le délégué du Mexique, M. Luis Padilla Nervo, a rappelé la proposition formulée par son pays le 9 mai dernier en assemblée plénière de donner priorité à l'interdiction des essais H et de fixer une date à cette interdiction.

La date qui pourrait être celle du 1er janvier prochain.

Le représentant des Etats-Unis, M. Charles Stelle (M. Arthur Dean a été appelé en consultation à Washington par le président Kennedy) aurait par la suite dit que son pays accorderait une attention toute spéciale à la proposition du Mexique.

M. Stelle a ensuite déposé un nouveau plan de trois ans pour la première étape du désarmement. Ce projet demandait aux pays du monde de:

- 1) réduire leurs armements, y compris les véhicules porteurs d'engins nucléaires et les armements classiques;
- 2) limiter la production des armements;
- 3) réduire les effectifs militaires;

4) arrêter la production des matières fissiles pour utilisation militaire et prendre toutes les autres mesures destinées à réduire la menace d'une guerre atomique.

5) établir une commission internationale du désarmement dans le cadre d'un traité sur le désarmement qui aura pour tâche d'assurer le respect des engagements pris en vertu de ce traité;

6) instituer des mesures de vérification;

7) renforcer les accords pour assurer la paix et la sécurité du monde.



INFILTRATION

SAIGON. — Un des conseillers militaires américains au Sud-Vietnam, a révélé hier que les unités gouvernementales sud-vietnamiennes se préparent à consolider le dispositif militaire à la frontière du Laos, afin de mettre un terme aux infiltrations communistes. Les milieux américains à Saigon ont cependant précisé qu'ils n'avaient aucune preuve tangible de ces infiltrations, depuis l'accord intervenu entre les trois factions laotiennes. La possibilité d'une multiplication des patrouilles le long de la frontière laotienne avait été soulevée la semaine dernière par M. McNamara lors d'une réunion de l'OTASE à Honolulu.

FUSILIERS MARINS

BANGKOK. — Les fusiliers marins américains complètent leur retraite de la Thaïlande, malgré certaines réserves formulées par le général Prapat Charusathien, ministre de l'intérieur, qui a déclaré qu'il croit que le retrait s'effectuera "à une période inopportune". Mais, il a ajouté qu'avec les moyens modernes de communications et de transport, les fusiliers pourraient revenir en Thaïlande, de leur base d'Okinawa, en quelques heures. Le dernier contingent de fusiliers est parti par avion ne laissant derrière lui que des éléments d'appui comme les équipes médicales et les mécaniciens. Les fusiliers avaient été envoyés en Thaïlande à la mi-mars lors des combats dans le nord-ouest du Laos entre les troupes du Pathet Lao pro-communiste et les forces de l'ancien gouvernement laotien de droite. L'amiral George Anderson, chef des opérations navales en visite en Thaïlande, a déclaré aux journalistes que les fusiliers pourraient être renvoyés dans ce pays "avec la plus grande célérité, lorsque ce sera nécessaire".

CONCILE

NEW YORK. — Le congrès juif mondial a décidé de ne pas envoyer d'observateur au concile oecuménique du Vatican qui s'ouvrira le 11 octobre prochain. Il y a plusieurs semaines, le congrès, qui se consacre à la sauvegarde des intérêts juifs à travers le monde, avait annoncé que le Dr Chaim Wardi, du ministère israélien de la religion assisterait au concile. Samedi, le président du congrès le Dr Nahum Goldmann, a décidé de ne pas envoyer d'observateur parce qu'il ne s'agit pas d'un Juif prenne part à une réunion chargée principalement d'étudier la doctrine catholique.

NEHRU

CALCUTA. — La police a arrêté hier un jeune Hindou qui aurait tenté de sauter dans la voiture occupée par le premier ministre Nehru, en tournée à Calcutta. L'inculpé prétend qu'il n'a fait que traverser la route afin de mieux voir l'homme d'Etat! Prenant un peu plus tôt la parole, ce dernier a déclaré: "Nous ne voulons pas la guerre, mais si on nous attaque, nous résisterons. Nous ne céderons pas". Il a ajouté que l'Inde ne renonce jamais à rechercher une solution pacifique avec la Chine se disant persuadé que "la Chine ne poussera pas les choses au point où une guerre serait inévitable".

Pas décisif de la CEE

Levée du contingentement des produits agricoles

BRUXELLES. — Le Marché commun européen a fait hier le pas le plus décisif vers l'intégration économique des Six.

Il s'agit de l'entrée en vigueur de la politique agricole du MCE qui intègre les organisations commerciales des Six dans les domaines des céréales, du porc, des fruits et légumes, des oeufs, des volailles et du vin.

Cette politique touche 15.000.000 de fermiers de Naples à Hambourg et de Bordeaux à la rivière d'Elbe.

La mesure signifie qu'à compter d'aujourd'hui, les six pays ont aboli tout contingentement des produits agricoles, alors que leur structure tarifaire sera ultérieurement ajustée en conséquence.

La plus importante mesure a trait aux céréales.

Durant les sept prochaines années, les droits tarifaires sur les céréales, entre les pays du MCE, disparaîtront graduellement à mesure que les prix deviendront uniformes.

Un porte-parole a déclaré que l'on ne sait pas exactement si ce système complexe va fonctionner parfaitement.

PHOTOGRAPHES

PARIS. — Quatre médecins, dont deux français et un japonais, qui venaient d'assister à un congrès international sur le cancer, à Moscou, sont arrivés à Paris venant d'Union soviétique, après un petit incident "aérien". Ces quatre médecins avaient décidé de prendre des photos du territoire russe à travers le hublot d'un appareil de l'aéronef. Le pilote russe leur fit savoir que le règlement interdisait de prendre des photos du haut des airs et leur demanda de cesser. Les médecins refusèrent et le pilote décida alors de débarquer ces passagers. Il mit le cap sur Moscou et les quatre médecins durent s'expliquer avant de pouvoir reprendre un autre appareil en direction de Paris.

LES PAYSANS

PARIS. — La paysannerie du sud-ouest de la France, qui a déjà donné l'an dernier le signal de la révolte, manifeste à nouveau son mécontentement et envisage "l'action directe" si ses doléances ne sont pas écoutées. Les représentants de quatorze départements du sud-ouest (régions de Toulouse et de Bordeaux) ont signé une motion réclamant l'aide du gouvernement "pour permettre à l'agriculture française de se hisser à un niveau dynamique qui doit être le sien dans l'Europe de demain". La cause de cette "levée de fourches" réside principalement dans certaines dispositions ou certaines lacunes de la loi Pisaní (du nom de l'actuel ministre de l'Agriculture) qui vient d'être adoptée par le Parlement.

IMPATIENCE

SALISBURY. — Le chef nationaliste Joshua Nkomo a averti la Grande-Bretagne que son parti d'Union populaire abandonnera les méthodes constitutionnelles si la Rhodesie du Sud ne devient bientôt "libre et indépendante". Il a même parlé de la possibilité d'une "révolution sanglante". Son parti se réunira en congrès d'ici deux mois et il donnera alors à la Grande-Bretagne un délai pour agir. Tout dépendra ensuite de la politique suivie par Londres. "Il n'y a que trois méthodes possibles, a dit Nkomo: "la négociation, la paralysie économique totale ou la révolution sanglante". Nkomo a ajouté que son parti n'est pas intéressé à négocier avec le gouvernement sud-rhodesien de sir Edgar Whitehead. "L'Angleterre a placé la Rhodesie du Sud dans ce pétrin, c'est elle qui doit l'en sortir".

ERREUR

STOCKHOLM. — L'ex-président Eisenhower s'est excusé auprès des Suédois d'avoir dit, il y a deux ans, que le socialisme avait fait monter le nombre des suicides en Suède, avait accru l'ivrognerie et détruit l'ambition. A la foule de 2.000 personnes qui s'était portée à sa rencontre pour l'acclamer à la gare, il avoua qu'il avait eu tort: "Je l'admets et je m'excuse de mon erreur". L'ex-président ajouta qu'il avait fait cette observation au cours d'un déjeuner républicain à Chicago sur la foi de ce qu'il avait lu dans un magazine américain. "Depuis, dit-il, un grand nombre de mes amis ont visité le pays et m'ont dit que j'étais dans l'erreur".

BON APPETIT
A L'HOTEL DE
La Salle
Le "Rendez-vous des connaisseurs"

réputé pour ses mets canadiens, français et internationaux.

Le Pavillon
La "meque" de la cuisine du gourmet, des buffets chauds ou froids, des lunch ou des menus à la carte à compter de \$2.50

Le Cavalier
Ou régent, selon la tradition distinguée, le service et l'hospitalité canadienne-française. Lunch à compter de \$1.50

Le Club
Une atmosphère unique, tout à fait particulière, rappelez les paisibles années de '60. Goûters splendides à compter de \$1.50

HOTEL DE La Salle

1240, Drummond UN. 6-6492

• Diners' Club
• American Express et
• Carte Blanche

Mets italiens

Un repas sans vin est un repas chagrin
Venez dîner

BAR-SALON

Bernini

Au 2e étage de notre restaurant

La Fontaine de Trevi

Situés tous les deux à 6717, Saint-Hubert - CR. 1-0855

De l'un des nos habitués "la meilleure table en ville"

Membre • Diners' Club
American Express, Carte Blanche

BULLETIN DES PAGES JAUNES

L'UN DES MEILLEURS SYSTEMES AUDITIFS AU MONDE

EST CELUI DE LA CHAUVÉ-SOURIS, ANIMAL INSECTIVORE QUI ATTEINT SA PROIE GRÂCE À UN RADAR ULTRASONIQUE INTERNE, QU'ÉTUDE LES LABORATOIRES DU TÉLÉPHONE BELL.

SAVIEZ-VOUS QUE...

LES LABORATOIRES BELL ABSORBENT 99,99% DES ONDES SONORES QUI Y SONT RÉFLECTÉES, ET MÊME LE SYSTEME DE RADAR DE LA CHAUVÉ-SOURIS Y DEVIENDRAIT INOPÉRANT?

POISSON SANS OREILLES

LES LABORATOIRES BELL ENTRAÎNENT LE FUNDULE À ACTIONNER UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE VERS QUAND ON ÉMET CERTAINS SONS.

POUR L'ACHAT D'APPAREILS AUDITIFS, APPAREILS SONORES, MATÉRIEL ACROUSTIQUES, PORTES INSONORES ET CRÉCELLES, vos doigts vous évitent bien des pas grâce aux

PAGES JAUNES

Les gens pressés

épargnent et ARGENT

à... "MA BANQUE" B de M

Ils font leurs affaires de banque par la poste, à la manière de la B de M. Sans que cela vous engage en rien, on vous fournira tous renseignements à la succursale la plus proche de la B de M. Pourquoi ne pas écrire ou téléphoner aujourd'hui même?

Service rapide de BANQUE PAR LA POSTE

Il n'est rien de plus simple... Grâce aux nouveaux bordereaux de la B de M pour les dépôts faits par la poste, vous n'avez rien à écrire; vous n'avez à intercaler ni même à utiliser aucun papier carbone. Vous ne faites qu'une feuille de dépôt et, aussitôt, la banque vous en envoie une copie-reçu ainsi qu'une autre copie pour vos dossiers. Avec notre copie-reçu du bordereau, nous vous fournissons une enveloppe préadressée pour votre prochain dépôt. Cette enveloppe vous parvient par retour du courrier. Il est facile d'épargner grâce au service postal de "MA BANQUE"

Demandez le dépliant consacré à notre service postal de banque. Vous y trouverez peut-être le moyen d'épargner temps, ennuis et démarches.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

Il y a 80 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTREAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

CHAQUE

MARDI

Soul, BOAC offre des envoies directes de Montréal aux Bermudes, Nassau et les Antilles. Les tarifs-excursion d'été vers ces îles enchantées sont plus bas que jamais! Consultez votre agent de voyages.

BOAC

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

LE PROBLEME DE LA THALIDOMIDE DEVIENT INTERNATIONAL



VICTIME DE LA THALIDOMIDE — Mme Josephine Bagnarol de Vancouver s'est rendue ces jours-ci à Boston, pour y faire traiter son fils Antonio, né difforme après qu'elle eut absorbé de la thalidomide durant sa grossesse. Le bébé est âgé de six mois. (Photo UPI)

Gouvernements, accusés d'irresponsabilité...

L'usage d'un tranquillisant, la thalidomide, par des femmes enceintes en Europe, au Canada et aux Etats-Unis, entraîne des répercussions internationales. Cette drogue est fabriquée en Allemagne occidentale.

Le ministre britannique de la santé, M. Powell, a été interpellé aux Communes au sujet de la thalidomide à qui on attribue en Grande-Bretagne comme dans les autres pays, des infirmités chez des enfants dont la mère a absorbé cette drogue aux premiers mois de sa grossesse.

Tandis que l'on cherche au Canada et aux Etats-Unis à récupérer tous les comprimés de thalidomide que le public pourrait avoir en sa possession, l'émotion règne dans des familles de femmes enceintes. Un mouvement se dessine dans le but d'établir la responsabilité des corps publics quant à l'entretien et aux traitements chirurgicaux que nécessite l'état d'enfants nés infirmes.

Au cours d'une séance orageuse à Londres, des députés de l'opposition ont pris à partie le ministre de la santé, M. Powell, en l'accusant de négligence, parce que son ministère a permis la vente de thalidomide. Le ministre a refusé l'aide pécuniaire du gouvernement aux mères dont les enfants sont nés infirmes à la suite de l'usage qu'elles ont fait de la thalidomide. Comme les députés réclamaient une enquête approfondie, le ministre a répondu: "Rien ne peut me permettre de douter que la profession médicale étudie avec soin toutes les ramifications de cette affaire."

A Ottawa, M. Stanley Knowles a déclaré qu'il lancera en Chambre au gouvernement fédéral le défi de solder tous les frais médicaux qu'entraîne le cas de bébés nés de mères qui ont absorbé de la thalidomide.

Deux autres députés fédéraux ont réclamé une action immédiate à Ottawa.

M. James Walker, député libéral de Toronto York Centre, a fait parvenir un télégramme à M. Diefenbaker, dans lequel il suggère au gouvernement de former des comités régionaux qui viendront en aide aux enfants victimes de la thalidomide. Il a souligné que les frais de chirurgie plastique, d'éducation spéciale et de garde-malade soient soldés par le gouvernement fédéral.

M. Gordon Aiken, député progressiste-conservateur de Parry Sound-Muskoka, a déclaré qu'à son avis le problème est de juridiction provinciale, mais il favorisera une prise de position de la part du gouvernement fédéral si les provinces tardent à agir. "Nous devons moralement à ces enfants infirmes de leur procurer les meilleurs soins que la science médicale peut leur apporter", a dit M. Walker.

Les dépenses seront d'au moins \$6.000. "Le gouvernement a laissé entrer la thalidomide sur le marché canadien, il lui incombe de défrayer les dépenses supérieures aux frais normaux de l'éducation d'un enfant ainsi rendu infirme," ont conclu M. et Mme Beeston.

Le cas Finkbine
Une jeune mère de famille qui dirige un programme pour enfants à la télévision de Phoenix, Arizona, Mme Sherri Finkbine, s'est vu refuser, hier, par la Cour supérieure de cet Etat américain, l'assurance qu'elle ne sera pas condamnée si elle prend la décision de se soumettre à une intervention chirurgicale. Cette jeune mère de quatre enfants en attend un cinquième. Elle craint qu'il naisse infirme; elle a absorbé de la thalidomide que son mari s'était procurée en Angleterre.



Décès du Docteur Gérard Bélanger

Le Docteur Gérard Bélanger, qui était depuis le mois de mai 1962 directeur médical de l'Institut Albert-Prévost, est décédé subitement samedi soir, à sa demeure de Ville-Mont-Royal. Le Dr Bélanger était âgé de 53 ans.

Il fit ses études à l'Ecole de Médecine, au Collège de Longueuil, ainsi qu'au Collège de l'Assomption, puis à l'Université de Montréal, à la faculté de médecine d'où il gradua en 1936.

Médecin régulier à l'Hôpital de la Miséricorde il en devint le directeur médical de 1950 à 1959. Il fit un séjour à Paris dans le service du Dr Portes. Il remplit par la suite plusieurs fonctions à la faculté de médecine de l'Université de Montréal. D'abord assistant professeur d'obstétrique, il devint professeur agrégé puis professeur titulaire de la chaire d'obstétrique. Il était membre de la Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Montréal dont il fut le vice-président en 1960.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Thérèse Bélanger, son fils François et ses filles Nicole et Denise, ainsi que ses frères le Docteur et Madame Bélanger (Cécile Dion), M. et Mme Marcel Bélanger (Marie Dupire), M. l'abbé Gaston Bélanger, ses sœurs Mademoiselle Yolande Bélanger, inf. L., Mademoiselle Jeanne Bélanger, M. et Mme Cyrille Demers (Paulette), Soeur Charles des Anges, S.J. et M. (Marielle), M. et Mme Laurent Thouin (Lucille), M. et Mme Claude DesSerrès (Audette), sa belle-soeur Madame A. Lemaitre-Auger (Laurette Dufresne), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Guy Bélanger, M. et Mme Henri Bélanger, M. et Mme Lucien Bélanger, M. et Mme Paul Bélanger, M. et Mme Jean Gagné, M. et Mme Yves Hudon, M. et Mme Jean Desparois, Mademoiselle Monique Bélanger, sa belle-mère Madame Alphonse Bélanger.

Le convoi funéraire partira des Salons funéraires J.R. Deslauriers, 5650 Chemin de la Côte des Neiges pour se rendre à l'église St-Joseph du Mont-Royal où le service sera célébré le mercredi 1er août à 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges lieu de la sépulture. Ralliement coin Beverley et boulevard Laird.

Norad tiendra un exercice aérien au Canada et aux Etats-Unis le 2 septembre

COLORADO SPRINGS (DNC) — Le commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) annonce qu'un exercice d'entraînement de défense aérienne, de grande envergure, va se dérouler le 2 septembre. Ce sera l'exercice "Sky Shield III".

Cet exercice, le plus récent d'une série menée conjointement au cours de ces dernières années par le Canada et par les Etats-Unis, permettra au système de défense aérienne de l'Amérique du Nord de s'entraîner à une grande échelle. Cette opération est essentielle à la préparation d'une défense adéquate; un exercice de même nature s'est déroulé le 14 octobre dernier.

L'ensemble de l'exercice a été approuvé par le gouvernement des Etats-Unis et par celui du Canada. "Sky Shield III" commencera le 2 septembre à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) et finira à 8 h. 30 du soir (heure avancée de l'Est), c'est-à-dire 5 heures et demie plus tard. Cet horaire est le meilleur qui ait pu être choisi pour dérouter le moins possible la circulation aérienne civile. En conséquence, les autorisations de l'aviation civile ont été réduites de moitié pendant la durée de l'exercice. On procède actuellement à tous les arrangements nécessaires, avec la collaboration de toutes les organisations intéressées.

Hausse de la construction domiciliaire, cette année

OTTAWA — Les mises en chantier dans toutes les régions du pays se sont chiffrées par 39.923 durant le deuxième trimestre.

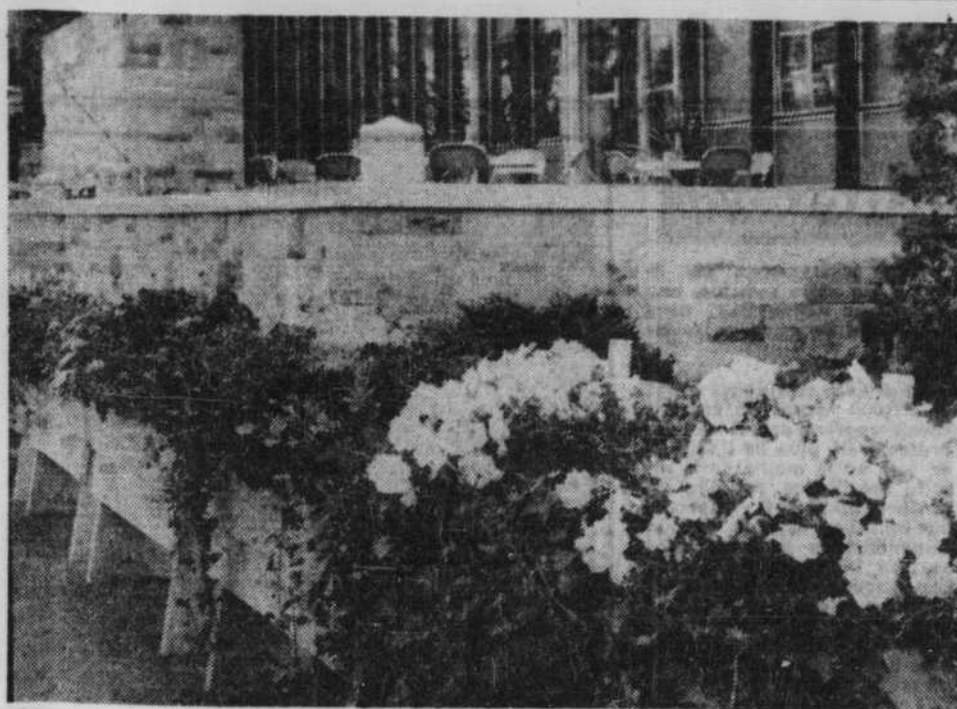
"Jules et Jim" est interdit

"Jules et Jim", le film de François Truffaut, qui doit quitter l'affiche de la Comédie-Canadienne, ce soir, pour laisser place aux Festivals de Montréal ne sera pas, pour l'instant, repris ni dans d'autres salles montréalaises ni en province. Renseignements pris auprès du distributeur, il apparaît que les autorisations nécessaires ont bien été demandées auprès des organismes compétents mais qu'elles ont été refusées alors qu'elles avaient été données auparavant pour l'exploitation du film à la Comédie-Canadienne. Trois salles avaient demandé de poursuivre la projection de "Jules et Jim" dont le succès n'est pas épuisé. A Montréal, le Laval, en version française, et l'Orpheum en version sous-titrée en anglais.

De même, une salle de Trois-Rivières, Rappelons, en ce qui concerne les localités hors de Montréal, que certains films ont obtenu les autorisations nécessaires pour la métropole mais pas pour la province. C'est le cas de "La Dolce vita", "Le passage du Rhin", "Rocco et ses frères", etc.

Le programme de Michel
tous les sujets qui intéressent la femme

DU LUNDI AU VENDREDI à 10h.45 du matin • CBF/690 RADIO-CANADA



La collection de boîtes à fleurs présentement en cours au jardin botanique de Montréal permet d'admirer des spécimens aussi bien réussis que celui qu'on voit sur cette photo.

AU JARDIN BOTANIQUE

Concours de boîtes à fleurs

Les propriétaires de boîtes à fleurs désireux de participer au 23e concours annuel organisé par le Jardin botanique de Montréal ne pourront s'inscrire après le 24 juillet, annonce M. André Champagne, directeur du service des parcs de Montréal.

On sait que le concours, cette année, a été lancé lors de la semaine d'embellissement.

D'autre part, une magnifique collection de boîtes à fleurs se déploie présentement dans le jardin des plantes vivaces, au bord du restaurant du Jardin botanique. Les amateurs pourront s'en inspirer pour le concours de l'an prochain.

On sait que le Jardin botanique est ouvert tous les jours du lever au coucher du soleil. Les serres d'expositions s'ouvrent de 10 heures le matin à 8 heures le soir.

L'entrée est libre.

Produits nouveaux pour le confort de la ménagère

CHICAGO — Il sera sans doute intéressant pour la maîtresse de maison, comme pour son mari, d'entendre parler des nouveaux produits qui ont été présentés à l'Exposition nationale d'articles de maison, à maison, à Chicago.

On y voyait toute une variété d'objets, depuis les plus fonctionnels aux nouveautés les plus ingénieuses.

Selon l'opinion de gérants d'entreprises et d'acheteurs venus de tous les coins du pays, ces nouveaux produits ont été mis sur le marché, apportant une réponse satisfaisante à la demande générale.

Parmi les nombreux articles en montre, se trouvaient entre autres: un poêle à frêle électrique à couvercle permettant de surveiller la cuisson, une horloge électrique pouvant être fixée horizontalement ou verticalement selon le décor domestique, un bol à mélanger en acier inoxydable, avec une poignée solide et fort pratique, un nouveau couvercle adaptable à toutes les boîtes de café pour en conserver la saveur, un vaporisateur aérosol qui enlève en un rien de temps le surplus de glace des réfrigérateurs, une carapette en caoutchouc "antifatigue" pour poser sur les parquets, un bouton-poussoir fixé au-dessus de la douche pour maintenir la fuite d'eau à température égale.

Tous ces exhibits, et bien d'autres encore, prévoient un confort additionnel, ils auront satisfait aux besoins de chacun.

Succès en affaires de la nouvelle présidente du Conseil des femmes de la Chambre de Commerce de Montréal

Mme Laurette Gravel dirige une importante entreprise de transport

La nouvelle présidente de la section féminine de la Chambre de Commerce de Montréal détient un poste généralement tenu par un homme et elle aime son ouvrage quoiqu'elle n'ait jamais songé à en faire une carrière.

Mme Laurette Gravel, directrice et propriétaire d'une grande maison de livraison, dit elle-même que "ce n'est pas un commerce pour une femme mais parfois les circonstances le veulent autrement."

Son mari est mort, il y a six ans, et il a laissé son entreprise à sa femme, âgée de 48 ans, qui est d'avis que la plupart des hommes ne croient pas d'une femme puisse être d'affaires, mais qu'un bon exemple peut leur faire changer d'idée.

Sans aucune autre expérience et n'ayant pas travaillé depuis son mariage, douze ans auparavant, Mme Gravel s'est mise énergiquement à l'ouvrage. Elle a étudié le droit civil et commercial et, durant

un temps, elle était la seule femme sur 70 étudiants à des cours d'administration des affaires. Dès qu'elle prit en main la direction de l'entreprise de son mari, elle est devenue membre de la section féminine de la Chambre de Commerce de Montréal et, en juin dernier, elle en était élue présidente pour l'année 1962-63.

Ancienne institutrice

"Puisque je n'avais pas d'enfant à la mort de mon mari, il me fallait me plonger dans un ouvrage absorbant," explique-t-elle. Elle était habituée au travail, cependant, ayant fait la classe aux élèves de septième année durant huit ans avant son mariage.

Une des difficultés qu'elle a eues à aplanir fut la concurrence qu'elle faisait aux sociétés dirigées par des hommes.

"Plusieurs compagnies n'ont pas confiance aux sociétés dirigées par des femmes," dit-elle.

Aujourd'hui, les 31 camions de Mme Gravel font la livraison pour 175 clients, la plupart des pharmacies.

Elle dirige 65 employés, vous devez oublier que vous ne savez pas tout des hommes, et n'est pas sans avoir des ennemis parfois avec le personnel. "Il y a des moments où êtes une femme." Elle dit, cependant, avoir un excellent personnel. Quelques-uns de ses employés sont au service de la compagnie depuis sa fondation, il y a vingt ans.

Mme Gravel croit qu'il est difficile de surveiller facilement une entreprise basée sur l'efficacité d'un matériel roulant et de ceux qui s'en occupent.

"Il vous faut avoir confiance en votre personnel et bien rémunérer les employés," dit-elle. "De plus, j'ai été chanceuse. Nous n'avons été l'objet d'aucun vol et nos livres ont toujours été bien tenus à jour."

L'élégance de l'heure

Ensemble trois pièces aux lignes princesses, créé par Sagardoy, de Paris. La jupe et la robe peuvent être portées aussi bien sans la jaquette, et confectionnées en tissu assorti ou contrastant.

Le patron imprimé no A717 est offert pour les tailles 10 à 18.

La grandeur 16 requiert 6 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Dangereux à approcher du feu
- Détériorer les dents de scie — Mieux que la réalité
- Supprimée — Province française
- Infiniment inversé — Ecrivain français — Personnel
- Fruits à huile — Pieuses initiales
- Courant dans maint estomac — Coloré artificiellement
- Prendre garde — En arrière
- Carte — Conduit
- Tourne autour d'un axe
- Un peu seulement
- Plus frais quand il est indien — Emploie — Habite l'Orient
- Siège pour cavalier — Absence de chose

VERTICALEMENT

- Que l'on cherche sans succès — Pâtes alimentaires — Commence en juin
- Personnage de conte — En cet endroit — Solidification
- Dont on a pris connaissance — Rapide
- Après certaines dates — Oiseau — Elle porte généralement un nom
- Qui repose sur — Pronom inversé

7-Sa lune a maintes fois été explorée sans risques—Grecque — Océan

- Habile — Champ d'herbe
- Pronom — Sentiment d'humiliation
- Laïc — Amène certaines conditions — Talleyrand fut un de ses évêques
- Article inversé — Glisse sur l'eau
- Ensemble de mois — Vieux bouclier

Solution d'hier

HORIZONTALEMENT:
ACCUSATRICE: FORTUNE — MALE: FUIR — APPEL: ER — ECLATE: VU; CERCLE: ORNA: TU — HA — PLE: TU; URETE: LEVIS: TIC — OI; UNIVER: SENT; SOLE: ET; ETETE: RO — RUE; SE: UNE — SIENS
VERTICALEMENT:
AFFECTUEUSES: COUREUR — NOTE: CRI — EMILE: UTECHT — VETU: SU — CLARTE — EN: ANGLE — EIRE: TE — CSAR: ATOLL — OS: IMPERIEUSE: CAP — ETR: ELEVENTION — UN: ELU — USITEES

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT À PRÊTER

Particulier à argent à prêter première et deuxième hypothèque. MO. 9-0379. 1-8-62

ARGENT DEMANDÉ

PETITS PRÊTS, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp., C.N. 1-5438. 25-8-62

À PRIX D'AUBAINE

LIQUIDATION d'une bibliothèque privée, occasion rare: romans, théâtre, biographies, Canadiana, etc. — RE. 3-8965. 1-8-62

À VENDRE

PETIT LAC PRIVÉ, 11 milles de Papineauville. Ecrire à: A. Vigne Ste-Rose-de-Lima, P.Q. 3-8-62

BUNGALOW À REPENTIGNY

GRAND 5 PIÈCES PÉRIENNES, fenêtrage panoramique, cave semi-fini, cuisine, bain, patio. Mensualité: \$82 tout inclus. Cause commerce. Tél. 881-4334. J.N.O.

CHALET À LOUER

ST-DONAT — Chalet neuf, bord de l'eau, 3 chambres, réfrigérateur, poêle à gaz, toilettes séparées, 4 au 18 août, \$45 par semaine. — FE. 4-0007. 1-8-62

CHALET À VENDRE

Magnifique chalet d'été situé au lac Alouette, près St-Jérôme, grand vivier, cuisine, veranda et 3 chambres, grand terrain. Eau courante. Puits artésien. Prix raisonnable. S'adresser à Jean-Paul Beaucage, à Montréal, Tél. ME. 1-0437, ou à St-Jérôme, GE. 8-3471. J.N.O.

CHAMBRE ET PENSION

Près université de Montréal, service d'autobus, facile d'accès, centre résidentiel, cuisine de choix. RE. 1-6581. J.N.O.

FILLE DEMANDÉE

Parfaite connaissance du français et capable de taper à la machine. Avantages courants. Semaine de 35 heures. Ecrire à case 345, Le Devoir 3-8-62

MAISON À VENDRE

OUTREMENT
SPRINGROCK CRESCENT
Magnifique maison située sur la montagne, ce cottage semi-décoré contient 9 pièces spacieuses, 2½ salles de bain, garage, joli jardin. Hall d'entrée, vitrail très éclairé 19 x 16 avec foyer, salle à manger 17 x 12½. Cuisine avec comptoir pour déjeuner et chambre de bonne adjointe. Le haut contient: chambre à coucher principale avec double penderie, 4 autres chambres à coucher et grande salle de bain. Pièce dans le sous-solement 17 x 22 avec foyer, rayons à livre, armoire de cèdre et placard. Venez rendez-vous pour visiter, en téléphonant à:

JACQUELINE LALLEMAND

618 ouest rue St-Jacques, Montréal VI. 2-8251 — soir: WE. 3-9281
Membre de la Chambre d'Immobilier de Montréal. 2-8-62

PENSION, COUPLES AGÉS

Chemin Ste-Catherine, couple, pensionne seule, chambres privées, luxueuse maison, excellente nourriture. CR. 2-1714. 1-8-62

PROFESSEURS DEMANDÉS

POUR ENSEIGNER l'anglais en 2e et 3e années générales de garçons S.V.P. communiquer le plus tôt possible avec M. Simon-Pierre Tremblay, président de la Commission scolaire de Rigaud, tél. 238-5393. Rigaud, Qué. 4-8-62

ON DEMANDE un professeur qualifié du Québec, pour devenir principal d'une école primaire dans une école paroissiale de 9 classes à Perkins, Qué., comté Papineau. Salaire suivant le degré de brevet et les années d'expérience. Aussi demandés deux institutrices qualifiées pour enseigner à la 3e ou à la 6e année dans la même école paroissiale de Perkins. — S'adresser, en mentionnant le nom du dernier inspecteur et le nombre d'années d'expérience, à la Commission scolaire de Perkins, comté Papineau, Qué. 4-8-62

PROFESSEURS pour enseigner le cours secondaire demandés par la Commission scolaire catholique de Huntingdon. S'adresser pour plus amples informations à: M. Claude Pilon, notaire, secrétaire-trésorier, 62, rue Châteauguay, Huntingdon. 4-8-62

SPLIT-LEVEL À VENDRE

TERRASSE MAISONNEUSE — Magnifique terrain, 60 x 117', entièrement closé, 3 pièces, garage double, prix: \$37,500 comptant, \$10,000, balance 5 ans, C.I. 4-8-62 20-8-62

TAILLEUR

Faites travailler votre habit à devant croisé en un joli complet à devants simple, dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes sur mesure DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUIZOT. — DU. 8-2535 J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

3 LOTS, zone industrielle, l'un contre l'autre, à Ville-Jacques-Cartier. Informations: LA. 3-228 ou écrire à Case Postale 371, Jonquière, P.Q. 2-8-62

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialités: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

TRIPLEX À VENDRE

VILLE MONT-ROYAL — Proximité gare CNR, école, église, idéal famille nombreuse, 2 lots du haut rapportant chacun \$125.00, bas habitable immédiatement. — RE. 7-1971. 4-8-62

TARIF

434 Notre-Dame est
"LE DEVOIR" — VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 3 heures la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.00 pour 3 lignes (25 mots).
Compter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot. Les mots composés pour autant de mots; chaque mot pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 25 cents.

GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut deux lignes normales. Grosses lettres, renaissances, services, remerciements pour condoléances, etc.; 3 cents le mot; minimum: \$1.00.

La Corporation de gaz naturel du Québec fera une finance de \$15,000,000.

potins financiers

Les échanges n'étaient pas tellement nombreux au début de cette semaine sur la Bourse de N.Y., mais les titres négatifs ont fait des gains. Sur la Bourse de Londres, les cours étaient irrégulièrement à la baisse. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, ils paraissent plutôt soutenus.

Wall Street avançait hier pour la 3^e séance consécutive et la moyenne des industriels de DJ clôtura 6,44 points plus haut à 591,44. Si l'on en juge par la vague d'achat sur la dernière heure, la tendance devrait être encore bonne ce matin, en dépit du fait que la liste mobilière américaine a accusé hier une plus-value de \$2,900,000, 000.00. Que Washington en vienne à réduire les taxes, comme l'on s'y attend, et le sentiment spéculatif redeviendra optimiste.

Arthur Wiesenberger & Co affirme, dans son dernier bulletin, que la période d'acalmie de l'été pourrait bien persister et, en face des incertitudes et de la confusion existante, on pourrait bien assister encore à de violentes fluctuations dans bien des valeurs et dans nombre de catégories de stocks. Dans de telles circonstances, cette firme conseille la prudence et préconise l'accumulation de réserves en espèces.

Ottawa vient de vendre une émission de \$85,000,000, à 1 an, à un taux moyen de 5,69%.

Shell Oil laisse entendre que l'offre à la Canadian Oil Companies rencontre les exigences légales en dépit de certaines prétentions à ce contraire.

Les actions de la Banque Canadienne Nationale se vendront aujourd'hui ex-dividende 45 cts l'action ordinaire.

Les entreprises suivantes paieront aujourd'hui à leurs actionnaires les dividendes suivants: Agnew Surpass, 12; Butterfield, 3,50; Con. Ind. Ltd., 10; Coniagos Mines, 0,3; Mt. Royal Rice, 10.

Nous annoncerons, sur le milieu de cette semaine, une importante nomination dans une firme de courtage anglo-saxonne.

La gelée a détruit ces jours-ci 500,000 tonnes de café au Brésil; apprend-on; ce qui représenterait plus de 8,000,000 de sacs ou la moitié de la récolte brésilienne. Au dire de l'Institut du café, il s'en suivra un équilibre dans le surplus disponible, vu qu'il en reste près de 10,000,000 de sacs de l'an dernier. Comme on avait brûlé ou jeté à la mer récemment d'énormes quantités de café, afin de maintenir les prix de cette denrée, c'est là un crime de lèse-humanité qui crie vengeance au Ciel, particulièrement à cette époque où tant de gens manquent de nourriture et de boissons. Espérons que la leçon servira au Canada, qui a déjà brûlé son blé, afin de maintenir les prix de cette première nécessité de la vie, alors que tant de peuples en manquent.

50,000 actions additionnelles de Canadian Industrial Gas Limited ont été inscrites hier sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à son ouverture, sous réserve de leur inscription en vertu du plan d'option sur des actions de l'entreprise en faveur de ses employés.

C'est avec regret que nous avons appris le décès, survenu en fin de semaine, du major Lucien Côté, E.D. bien connu dans les cercles militaires et financiers de la province. A ses associés en affaires — il était directeur de Morgan, Astiguy & Hudon Ltée, une maison de valeurs de placements fort progressive — ainsi qu'aux membres de sa famille Le Devoir présente ses sincères sympathies.

MacMillan Bloedel et Powell River Co faiblissent hier à cause des perspectives de voir ses exportations de bois aux E.-U. se contracter vu les mesures de restrictions proposées par Washington.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

L'offre de Rio Algom Mines à Atlas Steels Ltd. équivaldrait à \$37 l'action

Sous réserve de l'approbation par les actionnaires de Rio Algom Mines Limited ainsi que par les détenteurs d'obligations de cette entreprise, cette dernière ferait une offre à Atlas Steels Limited à l'effet d'acheter tout son actif, sous réserve de ses engagements, pour environ \$45,000,000 et approximativement 600,000 actions de Rio Algom. Bien que la considération proposée pour la vente de l'actif consiste en argent comptant et en actions de Rio Algom, les administrateurs d'Atlas Steels espèrent conclure des arrangements pour la vente de ces actions sur une base qui signifierait \$37,000 environ comptant pour chaque action ordinaire de Atlas Steels. Les ventes d'Atlas Steels durant le 2^e trimestre de cette année furent de \$16,800,000, soit 26,7% de plus que celles figurant pour le trimestre correspondant l'an dernier; ce qui fait bien ressortir l'excellence de la direction de cette entreprise progressive, en train d'étendre ses activités dans le Québec (Tracy).

Canadian Industries Ltd. a vu ses ventes augmenter de 3% à \$91,000,000

Les ventes globales de la Canadian Industries Limited et de ses filiales au cours du premier semestre de 1962 se sont élevées à \$91,000,000, soit une augmentation de trois pour cent sur le chiffre correspondant de 1961, annonce Leonard Hynes, président, dans un rapport intermédiaire reçu aujourd'hui par les actionnaires. Le revenu net consolidé, au montant de \$3,949,000, équivaut à 45 cts l'action ordinaire, comparativement à 39 cts, l'an dernier. Le rapport souligne qu'une activité industrielle accrue a contribué, durant ce semestre, à augmenter les ventes de produits chimiques industriels, particulièrement la soude caustique et le chlorure de sodium, de même que des peintures et tissus enduits. La fabrication de polyéthylène à Edmonton a fonctionné à plein rendement, mais les prix sont demeurés à un niveau relativement bas. La substitution continue dans maintes applications de la dynamite à la nitroglycérine par des agents de sautage au nitrate d'ammonium a exercé une influence défavorable sur les ventes et bénéfices. La demande d'engrais composés a été forte dans l'est du Canada, mais la concurrence dans les prix a été vive, surtout en Ontario. On annonce dans le rapport que l'usine de soude caustique et de chlorure à Dalhousie, N.B., serait mise en chantier en août de cette année. La compagnie fait aussi savoir qu'elle s'est portée acquéreur d'une part substantielle de Pinturas ICI de Mexico, une entreprise manufacturière de peintures, comme mesure de participation au marché mexicain, présentement en plein essor.

Les Laiteries Mont-Royal & Compagnie Ltée, en bonne posture financière pour affronter un avenir qui se révélerait meilleur

Les Laiteries Mont-Royal & Cie Limitée ont tenu, hier, leur assemblée annuelle au siège social de l'institution sous la présidence de M. Grégoire Perrault. Ce dernier fit remarquer aux détenteurs d'actions que "la reorganisation de la compagnie l'an dernier, la centralisation de divers services ainsi que les changements apportés dans la production et la distribution ont été cause de dépenses additionnelles au cours de l'exercice financier qui s'est terminée le 31 mars 1962, dépenses qui ne se renouvelleront pas". Ces facteurs ainsi que l'affectation de \$99,625 pour fins d'amortissements expliquent la baisse du profit net à \$87,264, comparativement à \$127,884 précédemment, car sans les premiers (item mentionnés) il y aurait comparaison heureuse. Quoi qu'il en soit, les actionnaires se doivent de constater que l'entreprise demeure en bonne position financière. En effet, un coup d'oeil sur son bilan consolidé au 31 mars 1962 révèle que, sur un actif global de \$5,329,233, le fonds de roulement s'est amélioré de \$328,297, après avoir dépensé \$451,000 pour diverses améliorations, sous forme d'immobilisations. De plus, des immeubles jugés non nécessaires au commerce de l'entreprise ont été vendus pour un montant global de \$87,000. En outre, ils noteront que le dernier exercice laisse voir un actif global, au 31 mars 1962, de \$293,343, contre \$205,728 antérieurement, soit au 31 mars 1961.

Comme on le sait, le contrôle des Laiteries Mont-Royal & Cie Ltée a changé de main l'an dernier et son conseil d'administration pour 1961-62 comprenait MM. Grégoire Perrault, président; Leopold Saint-Aubin, vice-président et directeur général; Roger Messier, C.A., vice-président et contrôleur; L. Toupin, C.A., trésorier, et Paul Perrault, secrétaire, ainsi que MM. Antonio Barrette et Bruno Mailhot, tous deux administrateurs. Ces derniers furent tous réélus à l'assemblée tenue hier et il n'y a pas eu de changement dans la haute direction, qui prévoit "une augmentation sensible des ventes de lait par suite de l'ouverture de nouvelles routes et vu les changements efficaces apportés dans la production et l'expédition". Comme on le sait, la compagnie a acheté au début de l'an dernier la laiterie Saint-Alexandre, une entreprise se spécialisant dans la fabrication de la crème glacée et comme elle contrôlait déjà d'autres entreprises, les Laiteries Mont-Royal & Cie Limitée se classent donc aujourd'hui parmi les compagnies les plus importantes de l'industrie laitière dans la province. Il va sans dire que pour peu que s'accroisse la campagne nationaliste actuelle, ses activités ne peuvent que s'en ressentir favorablement, tout comme une température chaude favorisera la consommation de la crème glacée.

Marcel CLEMENT

ALLIANCE CRÉDIT CORPORATION



JEAN-PAUL GROULX

YVON ROBICHAUD

ULRIC OUMET

M. Jean Thérien, président et gérant général d'ALLIANCE CRÉDIT CORPORATION a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes: M. Jean-Paul Groulx, gérant général des ventes, M. Yvon Robichaud, gérant, Succursale de Montréal et M. Ulric Ouimet, gérant régional, pour les Cantons de l'Est.

Bourse de Toronto

Le marché minier, irrégulièrement à la hausse hier

TORONTO — Après s'être orientée à la hausse au début de la deuxième partie de la séance, les cours ont fléchi par la suite au milieu d'une faible activité en Place torontoise. Cependant, l'indice des industrielles a légèrement progressé, pendant que ceux des métaux communs et des pétroles de l'Ouest accusaient des gains fractionnaires. Par contre, l'indice des aurifères a cédé plus de deux points.

Dans le secteur des industrielles, les banques ont été particulièrement fermes. Royale a gagné 1-4, Nova Scotia 1-1/2, et Montréal un point cependant que Toronto-Dominion et Canadienne Impériale de Commerce ont haussé de 3-4 chacun.

La vedette revient à Power Corporation, qui a haussé de 4 points à 54-3/4. Canadian Oil est demeuré inchangé. Atlas Steel a baissé de 1-4 à 34-5/8. Rio Algom Mines a haussé de 35 cts à \$9,55.

Après avoir atteint \$4,05, un nouveau sommet, George Hees Company Limited se situait à \$2,10 à la fermeture.

Dans le compartiment des métaux communs, International Nickel a haussé de 7-8 à 65. Falconbridge a gagné 3-4, Denison et Labrador 1-4 chacun. Hudson Bay Mining a cédé un point.

Certaines valeurs spéculatives ont suscité un fort courant d'intérêt. Les fluctuations, cependant, se limitaient à des fractions.

Dans le secteur des aurifères, Dome et Giant Yellowknife ont cédé 7-8 et 1-2 respectivement. Dans le compartiment des pétroles de l'Ouest, Pacific Petroleum a gagné 1-2 et Hudson's Bay 3-8.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain faisait prime dans la proportion de 77-3/4 pour cent sur le dollar canadien, en baisse de 1-32, hier.

La livre sterling a cédé 1-8 à \$3,02 1/2.

Dollar américain: offert \$1,07 13-16; demande \$1,07 7-8.

NEW-YORK — Le dollar canadien a cédé hier 1-64 à 92-23-32. Lundi dernier, il valait 92-47-64.

La livre sterling a cédé 1-32 à \$2,80 33-64.

À noter...

Labrador Nickel Mining Corp., dans un récent communiqué, annonce qu'elle a conclu une entente avec la Compagnie Air-O-Lac, pour le transport par avion de l'équipement, des machines nécessaires et de l'équipe pour l'exploration et le forage au diamant de sa propriété de nickel et de cuivre sise dans la région du Labrador, sur la côte nord du golfe Saint-Laurent à quelques milles de St-Augustin, comté de Saguenay. Les travaux débuteraient incessamment.

O. Pratte & Compagnie Ltée vient de transporter son siège social de la rue St-Jacques à la rue Stanley et Pratte & Cie (Assurances) Ltée en a fait autant.

O. Les Mines de fer Vauquelin Ltée ont été incorporées en vertu d'une charte provinciale, avec un capital-actions de \$5,000,000.

O. La C.S. de St-Gédéon et celle de Vilbois emprunteront sous peu.

O. La Société de Gestion Saguenay Ltée a été incorporée et son siège social sera à Chicoutimi.

O. Delta Mining Corporation Ltd vient d'être incorporée avec un capital de \$5,000,000. Son siège social sera à Montréal.

Donohue Brothers

gagne beaucoup plus

QUEBEC. — C. P. Donohue Brothers Ltd., a vu ses recettes nettes atteindre les \$700,210 durant les 6 mois terminés le 30 juin contre \$535,317 précédemment, soit durant la période correspondante l'an dernier. C'est donc l'équivalent de \$1,16 l'action vs \$0,89. Au dire de M. Mark Donohue, le président, cet accroissement est dû non seulement à une production accrue, mais à la différence du change.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le ministère provincial de l'Agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 et rue Craig, Montréal.

POMMES: Jaunes Transparentes 1,50-3,00, rouges hâtives 2,00-2,50, Duchesnes 2,00 le minot.

BLUETS: 9,50-9,75 le caquet de 24 pintes.

FRAMBOISES: 2,25-2,75 le caquet de 12 chopines.

AUBERGINES: 3,00 la doz.

BETTERAVES: 50-60c la doz de pqt.

BLE D'INDE: 25-30c la doz.

BROCOLI: 2,50-3,00 la doz.

CAROTTES: 50-60c la doz de pqt.

CHOUX: 3,00 le sac de 50 lb.

CHOUX FLEURS: 2,50-2,75 la doz.

CHOUX CHINOIS: 1,00-1,25 le caquet.

CHOUX FLEURS: 2,50-2,75 la doz.

CONCOMBRES: 50 la doz.

EPINARDS: 1,50 le boisseau.

FEVES: jaunes 1,00-1,50, vertes 1,50 le sac de 20 lb.

LAITUE: en feuilles, frisée ou Simpson 90-100, Romaine 1,50 pour 2 doz.

NAVETS: 35c le pqt de 6, 1,00-1,25 pour 50 lb.

OGNONS: Spring 50-60c la doz de pqt.

POMMES DE TERRE: 2,00-2,25 pour 75 lb.

PERSIL: 40-50c la doz de pqt.

POIREAUX: 60-75c la doz.

RADIS: 40-50c la doz de pqt.

Bourse de Montréal

La liste locale affichait plus de résistance

Les cours ont fluctué dans d'étroites limites hier, en place locale. A la fermeture, les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 59 contre 56. L'activité a été modérée.

Macmillan, Bloedel & Powell River, a cédé un point à 17-1/8. Power Corp. a haussé de 3-1/2 à 54-3/4.

Atlas Steel a cédé 1-4 à 34-5/8, et Bell Telephone 1-8 à 50. Atlas Telefilm, qui avait gagné \$1,20 la semaine dernière, a cédé 30 cts à \$3,90.

Aluminium a haussé de 1-2 à 22-1/2 et Canada Iron, un point à 19-3/4.

Dans le secteur des mines, Talisman a cédé deux cents à 98 cts et Keeley-Frontier, un cent à 48 cts.

Bourse de Londres

LONDRES. — Les prix étaient irréguliers, hier, presque tous les secteurs ont enregistré des pertes, hier, à la bourse de Londres.

Le principal facteur qui a troublé l'activité boursière semble avoir été l'apparente impasse dans laquelle sont entrées les négociations en vue de l'adhésion de la Gde-Bretagne au Marché commun.

Les états ont plongé à la suite de rejet par le secrétariat d'Etat américain des contre-propositions du conseil international de l'air concernant la mise sur le marché des stocks de ce métal.

Les valeurs de tout repos ont résisté à la tendance et ont même gagné de 1-8 à cause notamment du remboursement de la dette au Fonds monétaire international.

Les actions négociées en dollars ont augmenté suivant la tendance à Wall Street même. International Nickel était en hausse de deux points à \$108.

Les industriels étaient fermes et les pétroles étaient irréguliers.

Financements

Des arrangements ont également été faits en vue de l'émission de \$2,000,000

Structure du capital, modifiée

La Corporation de gaz naturel du Québec rend public son rapport préliminaire pour l'année terminée le 30 juin 1962.

Dans son message aux actionnaires M. Glenn O. Madock, président, déclare en partie ce qui suit:

Les revenus d'exploitation de \$21,324,458 marquent une augmentation de \$3,438,509, soit 10%, sur l'année précédente. La perte nette de \$1,697,307 pour 1961 et de \$5,461,453 pour 1960.

Le revenu d'exploitation ayant déduction des frais de dépréciation et d'amortissement (non en argent comptant) s'est établi à \$4,355,568, soit à \$2,689,679 de plus qu'en 1961 et \$6,185,149 de plus qu'en 1960.

Les ventes de gaz se sont élevées à 22,259,136 MPC durant 1962, comparativement à 18,440,092 MPC en 1961. Cette année, la température a été de 2,6% inférieure par rapport à la normale et le nombre de degrés-jours a été de 2,6% inférieur.

Exploitation du coke

La Corporation a récemment vendu la totalité des actions de La Verendrye Line, Ltd., pour la somme de \$497,357. Le placement dans ces actions avait été maintenu dans les livres de la compagnie au chiffre de \$2,162,600 et l'ex-cédent de \$1,665,243 sur le produit de la vente a été imputé au compte du déficit accumulé.

Un contrat a été passé avec une entreprise indépendante pour le transport du charbon des ports des Grands Lacs à l'usine de coke de la compagnie.

Changements aux tarifs

Les révisions de tarifs mises en vigueur le 1^{er} septembre 1961 ont haussé de \$1,250,000 les revenus de 1962 et l'accroissement, sur une base annuelle, devrait s'établir à \$1,500,000.

Le 26 juin 1962, de nouvelles révisions ont été autorisées et mises en vigueur à compter du 1^{er} juillet 1962 et on s'attend à ce qu'elles accroissent les revenus d'environ \$964,000 par année. La facture minimum mensuelle de 50 cents s'appliquant à la plupart des clients du service général avait la révision de tarifs de 1961 à été augmentée à \$1,40 pour les clients du service domiciliaire et à \$1,50 dans les autres cas.

Des changements de forme et de structure des tarifs ont amélioré la situation du gaz naturel du point de vue de la concurrence avec les autres combustibles, en particulier pour le chauffage des locaux. Si les deux révisions de tarifs avaient été en vigueur tout au long de l'année financière 1961-1962, les revenus de l'année s'en seraient trouvés accrus de \$1,214,000, estime-t-on.

Prolongement du territoire

Le territoire actuel, qui s'étend à un rayon de 15 milles autour de l'île de Montréal, a été prolongé en vertu d'une loi mise en vigueur le 6 juillet 1962 par l'Assemblée législative du Québec. Le prolongement s'étend à l'est le long de la rive sud du Saint-Laurent et il inclut maintenant les municipalités de Tracy et de Sorel, ainsi que la totalité des comtés de Verchères et de Richelieu.

Financements

Des arrangements ont également été faits en vue de l'émission de \$2,000,000

mes de laquelle la Corporation a été établie.

Perspectives

Par suite de l'accroissement prévu des ventes, de l'application des révisions de tarifs et du maintien d'un contrôle très strict des dépenses d'exploitation, on prévoit que la Corporation réalisera un léger profit pour 1963.

Les dépenses de construction et autres frais d'épanouissement des ventes en 1963 s'établiront, selon nos prévisions, à \$865,000,000, y compris le prolongement du réseau jusqu'à Tracy.

Denrées alimentaires

MONTREAL. — (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagots de bois: extra-gros: 44 à 45; A-gros 43 à 44; A-moyen 35; A-poulette: 23; B: 27; C: 21.

Beurre: arrivages courants, admissible: 92-50-3-4; 93-51-3-4 frais, de crémeries, enveloppés: 53-54; frais en gros, admissible: 92-51; 93-52.

Fromage: livrés à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc: 32; coloré: 32-1-4.

Pommes de terre: nouvelles du Québec \$2,00 à \$2,25 les 75 livres, \$1,50 à \$1,80 les 50 livres, Nouveau - Brunswick \$2,25 à \$2,50 les 75 livres, \$1,50 à \$1,65 les 50 livres, 34 à 36 les 10 livres, vieilles de l'île-du-Prince Édouard \$2,50 à \$2,65 les 75 livres, Ontario \$2,50 à \$2,75 les 75 livres, \$1,75 à \$1,90 les 50 livres.

Cours des changes

Afrique du Sud, rand 1,32
Allgemeine, D mark 2,702
Angleterre, livre 3,02-4
Argentine, peso 0,093
Australie, livre aust. 2,42-4
Autriche, schilling 0,421
Belgique, franc 0,217
Brésil, cruzeiro 0,032
Chili, escudo 0,62
Danemark, couronne 1,562
Espagne, peseta 0,031
France, franc 2,202
Hollande, florin 3,000



"LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT"

POUR VOS

PLACEMENTS

\$500.00 et plus

30 jours: 5% d'intérêt
90 jours et plus: 5 1/2%

Aucun frais d'achat ou de vente

Pour renseignements:

COMPAGNIE DE FIDUCIE PRET ET REVENU

Associée au groupe des Compagnies Prêt et Revenu

Fondées en 1928

Plus de \$42,000,000 sous administration

850, Place d'Youville - Québec, P.Q. - Tél. 525-4501

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY

Rapport financier de l'année scolaire 1961-1962

Etat des revenus et dépenses pour l'année scolaire 1961-1962			
REVENUS		DEPENSES	
Taxes foncières générales 1961-1962	\$ 38,732.33	Administration générale:	
Revenus divers (loyer)	301.20	a) Salaire du secrétaire-trésorier	7,769.84
Total	39,033.53	b) Honoraires du vérificateur	239.00
Deficit de l'année 1961-1962	1,709.33	c) Personnel de bureau	289.20
	40,832.76	d) Dépenses d'administration	14,377.89
		Total	22,755.73
		Entretien:	
		a) Assurances, chauffage, électricité	4,450.93
		b) Réparations d'entretien	1,074.33
		Total	5,525.26
		Intérêts: d'emprunt temporaire	12,156.28
		Dépenses diverses	464.49
		Total	40,832.76

Etat des recettes et déboursés pour l'année 1961-1962			
RECETTES		DEBOURSEES	
Argent en caisse et en banque au 1er juillet 1961	\$ 33,349.53	Déouvert de banque au 30 juin 1961	\$ 13,380.18
Arrérages de taxes: a) 1960-1961	3,040.10	Administration générale:	
b) 1959-1960 et années antérieures	711.20	a) Salaire du secrétaire-trésorier	7,469.54
		b) Dépenses d'administration	15,231.38
		Entretien:	
Remboursement du Fonds Capital	34,232.15	a) Assurances, chauffage, électricité	4,430.25
Emprunts temporaires	23,000.00	b) Réparations d'entretien	1,074.23
Autres recettes	351.20	Intérêts d'emprunts temporaires	5,325.24
		Avance Fonds Général	12,158.58
		Remboursement d'emprunts temporaires	4,340.00
TOTAL	\$ 66,863.18	Déboursés divers	31,690.00
		Argent en caisse et en banque au 30 juin 1962	777.15
			\$ 3,304.00

RAYMOND, CHABOT, MARTIN,
PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
J. Briette, C.A. P. P. Guin, C.A.
J. Girard, C.A. F. J. Lefebvre, C.A.
J. P. Roy, C.A. D. Blodreau, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques
VI. 2-3811

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montreal 15 C.R. 4-2797

SAMSON, BELAIR, CÔTE,
LACROIX & ASSOCIÉS
E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTREAL
QUEBEC — RIMOUSKI

TROTTEUR & BELBLANC
Comptables agréés
L.J. Trotteur, C.A. F.E. Leblanc, C.A.
J.G. Faucher, C.A.
1500, rue Stanley, VI. 2-7957
418 rue St-Sulpice, VI. 2-2703

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desrosiers, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 a. b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
L.-D. Viau, C.A. H. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chabot, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

PUISQUE PERSONNE N'OSE...

On est à deux pas de l'ouverture de la saison de football et personne ne s'est risqué à faire des prédictions au sujet du futur classement de novembre prochain; qu'est-ce que ça veut dire je vous le demande un peu! décidément nos experts dorment sur leurs lauriers ou craignent de s'aventurer sur un terrain par trop glissant. Allons, allons messieurs, un peu de courage; vous savez tous à part ça que ces classements du début de saison, il faut prendre ça avec un grain de sel et que le plus fanatique amateur ne vous en tiendra pas rigueur même si vous n'êtes pas de son avis. Lui-même aura eu l'occasion de s'être trompé vingt fois d'ici les séries éliminatoires. Alors on y va? Oui, ben, si vous avez peur de coopérer avec moi, je plonge tout seul quand même! Le voilà mon choix, par ordre: Il n'y a pas de "si", de "mais" ou de "p'tête ben", la première place à aux Alouettes, d'embellie! les Argos de Toronto bons deuxième suivis des Tiger Cats de Hamilton et des Rough Riders d'Ottawa pour clore la parade. Y en a-t-il qui ont des questions à poser?

LA FINE ANALYSE...

Pourquoi les Alouettes en première position? je pourrais "finasser et vous dire que c'est parce qu'ils sont les plus forts! J'irai beaucoup plus loin et je vous dirai tout de suite que c'est parce que tout d'abord ils ont mis la main sur un quart-arrière qui fera oublier notre bon ami Sam Etcheverry avant la mi-octobre et que depuis les beaux jours de Frankie Filchock et Virgil Wagner, les Alouettes cette année représentent la plus formidable agglomération d'étoiles jamais vue à Montréal. A l'offensive, la ligne de béton précontraint de Ray Locklin, Dixon ou Cohee ou encore Lee Thompson fera broyer du noir (!) à toutes les autres équipes du circuit. A la défensive, la ligne de béton précontraint de Ray Locklin, Ed Nickla, Angelo Mosca et cie donneront des airs de carton pâte à la défunte ligne Maginot! Comme argument qui a sa valeur, la cohésion existe entre les joueurs cette année, ce qui augmente la confiance d'autant chez l'équipe entière et l'esprit de détermination fuse dans chaque mouvement de chaque joueur; ils veulent gagner!

LES AUTRES?

Argonauts de Toronto en deuxième place? avec l'acquisition de Gerry McDougall ils ne peuvent faire autrement que de passer en avant des Tiger Cats de Hamilton qui vont se ressentir de sa perte énormément et surtout de l'absence de Paul Dekker qui était la cible préférée de Bernie Faloney. Donc les Argos suivis des Tiger Cats. Et pour clore la marche, ces pauvres Rough Riders d'Ottawa qui ont probablement le meilleur instructeur de la ligue en Frank Clair, mais qui viennent de perdre Gary Schneider et qui auront à supporter les efforts mitigés d'un Ron Stewart mécontent des arrangements qu'on le force d'accepter. Voilà c'est fait: Alouettes, Toronto, Hamilton, Ottawa! Découpez ça tout le monde... et que je n'en entende plus parler! Messieurs les amateurs de football, il vous fallait une victime, je m'immole! mais si mes prédictions se réalisent, on en reparlera. Si elles ne se réalisent pas... pleinement, j'ai aussi pris mes précautions: je n'ai pas encore choisi la date de mes vacances!

Mantle encore blessé

CHICAGO. — Mickey Mantle, qui a de nouveau endommagé son genou gauche dimanche dernier lors du programme double contre les White Sox de Chicago, sera probablement obligé d'assister en spectateur à la série qui débute ce soir contre les Senators de Washington.

Le gérant Ralph Houk des Yankees a révélé que Mantle lui avait dit: "Je ne ressens aucune douleur lorsque je suis en position de frapper, mais lorsqu'il s'agit de courir, c'est une toute autre histoire." C'est en vertu de cet aveu de Mantle que Houk ne l'a pas fait jouer hier lors de la partie d'étoiles. Il a donc décidé en outre de lui accorder un repos nécessaire.

SKI AQUATIQUE

Epreuves de championnat canadien en fin de semaine au Manitoba

MINNEDOSA, Man. — Pour la première fois dans ses 80 années d'histoire, cette municipalité de Minnedosa, dont la population est de 2,200 habitants et qui est située à 130 milles de Winnipeg, sera le lieu d'un événement sportif d'envergure nationale. Il s'agit des neuvièmes épreuves annuelles pour le championnat canadien de ski aquatique. Les concours dureront deux jours, les 4 et 5 août, et auront lieu sur les eaux du lac Minnedosa sous les auspices du club de ski Mallard.

Le lac Malbaie

QUEBEC — Le ministre de la chasse et des pêcheries, M. Gérard Lévesque, est heureux de rappeler au public pêcheur de sa province que le lac Malbaie dans le parc des Laurentides et les camps dépendant du territoire de ce lac, autrefois sous bail, sont ouverts au grand-public.

Situé au centre du parc à une altitude de 2,500 pieds, le lac Malbaie compte parmi les lacs les plus poissonneux de la province et les plus riches en truites mouchetées à l'état indigène. Au nord du lac Jacques-Cartier, on atteint une excellente route gravellée qui, après un parcours d'une quinzaine de milles conduit au territoire du lac.

L'établissement peut accueillir à la fois 20 pêcheurs à la mouche, dont six détenteurs d'un permis quotidien de \$4.00 embarcation comprise, et 14 munis d'un permis de location de \$17. et \$18. par jour par personne, embarcation, logement et repas compris.

Nul ne peut excéder la limite de prise quotidienne de 25 truites ou 15 livres et les locataires ne peuvent emporter hors du parc plus de truites que ne le permet cette limite.

Les réservations doivent se faire à l'avance en s'adressant au Service des parcs provinciaux, ministère de la Chasse et des Pêcheries, 50 rue Saint-Ursule, Québec—Tél.: 324-8411, extension 2761. Toute réservation par téléphone devra être immédiatement suivie de l'envoi du montant du permis. En réservant par écrit, on doit faire accompagner sa demande d'un dépôt substantiel justifiant le sérieux de la réservation.

On chassera l'original

Le ministre de la chasse et des pêcheries, M. Gérard Lévesque, annonce qu'à la suite d'une étude s'étendant sur une période d'au-delà de trois ans sur le cheptel d'originaux du parc des Laurentides, les biologistes du Service d'aménagement de la faune terrestre ont conclu qu'une chasse à l'original était devenue nécessaire pour assurer le bien-être dudit cheptel.

Très prochainement, les autorités du ministère de la chasse et des pêcheries feront connaître au public les formalités à suivre afin de s'inscrire pour cette chasse dans le parc des Laurentides et on prie les chasseurs de NE PAS entreprendre de démarches à ce sujet auprès du ministre tant que ces formalités n'auront pas été publiées dans les journaux. De toute façon, les demandes seront tirées au sort au cours d'un tirage public, comme la pratique existe ailleurs, puisque seulement quelques centaines de chasseurs pourront être admis à cette chasse dans le parc des Laurentides.

lieu sur les eaux du lac Minnedosa sous les auspices du club de ski Mallard.

On s'attend que la population de Minnedosa doublera à cette occasion. On compte que de cent à 150 concurrents prendront part aux épreuves qui consisteront en slaloms, en sauts, en épreuves d'endurance sans oublier le vol plané et les tours d'acrobatie aquatique.

Les épreuves de slalom seront jugées sur une base de style, de vitesse et de précision.

Clint Ward, de Hudson, Qué., qui détient le championnat canadien pour les sauts, et Vailla Hogan, une fillette de 13 ans, de Brandon, Man., qui a gagné tous les championnats féminins, seront sur les lieux pour défendre leurs titres.

Il y aura des démonstrations de vol plané et le programme comprendra aussi une parade des membres de l'ARF, des descentes en parachute, une parade de ski aquatique des fermiers, des ballerines aquatiques et le couronnement de la reine du tournoi.

La fondation du club aquatique de Minnedosa remonte à 1950 alors que des citoyens de la ville assistèrent à un documentaire de ski aquatique aux Cypress Gardens et décidèrent de les imiter.

Le club aquatique fut formé la même année et, en 1956, lorsque fut fondée l'Association de ski aquatique du Manitoba, le club prit le nom de Club de ski Mallard et s'affilia à l'association. L'association compte une cinquantaine de membres venant de Minnedosa, de Shilo, de Brandon et de Winnipeg.

Le but du club est de promouvoir la sécurité aquatique et de propager le ski. Au cours de l'été, les membres parcourent les provinces des Prairies et donnent des démonstrations.

L'homme responsable pour la tenue des épreuves nationales à Minnedosa est le président du club, Ross Taylor, Sergent d'état-major dans le corps dentaire, il fait du ski aquatique depuis 1955 et détient le championnat senior masculin du Manitoba depuis 1957.



INSCRITS AU RICHELIEU

PREMIERE COURSE

C-1 Trot — \$500.00
1 Lucky Symbol, L. Bourdon 3-1
2 Lotta Luck, P. Caldwell 4-1
3 Miss Baron Key, J. Lahala 5-2
4 Schiller, N. Bard 6-1
5 Elbert Hanover, R. Caldwell 6-1
6 Marty Hanover, J. Jodoin 6-1
7 Duke of Dakota, C. St-Jacques 8-1
8 Leo's Song, P. Sauvé 10-1
Aussi Jean S. Bingen, G. Boyce

DEUXIEME COURSE

C-3 Pace — \$700.00
8 Adios Whiskers, M. Pusey 9-1
9 Kitty Chips, P. Robillard 9-1
10 Lotta Luck, P. Caldwell 9-2
11 Jester Sweetheart, A. Grise 6-1
12 Indian Captain, P. Guay 6-1
13 Poplar Philip, M. Picard 8-1
14 Chesley, M. Turcotte 8-1
15 Troublemie, R. Barribeau 10-1
Aussi Lady McKillops, S. M. Waples

TROISIEME COURSE

Cond. Pace, Amble — \$1,000
1 Admiral Herbert, G. Lachance 3-1
2 Kris Emilian, M. Pusey 3-2
3 Irene Royale, R. Berard 4-1
4 Dalnev, V. Larose 6-1
5 Hughes Drummond, B. Côté 6-1
6 Way Pride, P. Caldwell 8-1
7 Peter M. Direct, P. Robillard 8-1
8 Hippodrome, Dune McTavish 10-1

QUATRIEME COURSE

C-3 Trot — \$700.00
5 Kik's Vote, M. Pusey 3-1
6 Silver Lock, M. Turcotte 3-2
7 J. N. U. 1, Hamelin 6-1
8 Beck Hanover, C. Watters 6-1
9 Marty's Last, B. Caldwell 6-1
6 Colby Prince, G. Hess 8-1
8 Direct Riddell, R. Coutu 8-1
4 Willow Branch, L. G. Constant 10-1

CINQUIEME COURSE

B-3 Pace — \$1,000
4 Market Royal, M. Dostie 3-1
3 Bar Gold, R. Caldwell 3-2
2 Muddy Hanover, M. Waples 9-2
5 Silver's Gold, R. Ponton 6-1
6 Count Pick, R. Bardier 6-1
3 Leo Chief, C. Sauvage 6-1
8 Hickory Major, M. Pusey 8-1
7 Dazzle Belle, L. G. Constant 10-1

SIXIEME COURSE

C-2 Pace — \$1,100
3 Burton Hill Lee, P. Caldwell 3-2
4 Willine Way, L. Bourdon 3-1
5 Soudaire, A. Grise 9-2
4 City Counsel, M. Turcotte 3-1
7 Senator Eric, R. Barribeau 6-1
8 Sporting Song, J. Vachon 6-1
6 Adios Allen, D. Laroche 8-1
8 Miss Princess Alice, 10-1
Aussi McKinley Mamone, P. Hebert

SEPTIEME COURSE

C-2 Pace — \$1,100
6 Katadin, M. Dostie 3-1
3 Worthy Tip, B. Côté 4-1
5 Soudaire, A. Grise 9-2
4 Heiferher, P. Caldwell 3-1
1 Hy Marque, R. Savienne 6-1
4 Mac Phone, J. Larente 6-1
7 Irish Jubile, J. Kenna 6-1
8 Countess Fleet, H. Fleet 10-1
Aussi Volen, Lass, G. Hess

HUITIEME COURSE

C-3 Pace — \$1,100
4 Success Knight, D. Laroche 3-2
2 Boby King, P. Caldwell 4-1
3 Guy Elkington, U. Robillard 4-1
1 Duchess Dewey, R. Quessy 6-1
4 Janice Johnson, M. Dostie 6-1
5 Sadie Forbes, P. Hebert 8-1
8 Helen Purdie, J. Jodoin 8-1
6 Danyssee, R. Savienne 10-1
Aussi Mr. Creed, G. Ballaragon

NEUVIEME COURSE

B1 et B2 Amble — \$2,500
8 Mary Hanover, R. Grandmason 3-1
2 Ezra Deen, A. Llewellyn 4-1
3 Key Guard, R. White 5-2
6 Hi Acres Rudy, N. Curran 6-1
7 Pansy Brewer, M. Dostie 6-1
3 Crescendo, M. Turcotte 8-1
8 R. Budget, L. Bourdon 8-1
1 Speedway Flashy, C. Pelletier 10-1

DIXIEME COURSE

C-3 Amble — \$700.00
1 Melissa Volo, P. Robillard 3-1
4 Sonarier, M. Giguere 4-1
3 Hal's Maid, R. Quessy 5-2
6 Miss Gee Gee, R. Ponton 3-1
7 Tenn Commander, C. Belanger 6-1
2 Sir Prince, R. Villeneuve 8-1
3 Governor's Pride, E. Stanley 8-1
8 Mr. Grace, G. Beauvais 10-1
Aussi Gene Blue, A. Llewellyn



MARY KOK, qui prendra part, en fin de semaine, à la traversée du lac St-Jean.

Conley fait des siennes

BOSTON — Le lanceur Gene Conley, le pigeon-voyageur des Red Sox de Boston, est devenu le récipiendaire de la plus importante amende jamais décernée à un joueur depuis les offenses de Ted Williams, lors des célèbres incidents où ce dernier s'était plu à cracher sur les spectateurs, soit une amende approximative de \$2,000.00 dollars.

Les autorités du club ont refusé de déclarer le montant exact de l'amende imposée, mais l'ont tout de même qualifiée de "très substantielle". L'amende en question fut recommandée par Higgins, qui en discutait plus tard avec Tom Yawkey, le propriétaire. On se rappellera que c'est Yawkey lui-même qui avait infligé une amende de \$5,000.00 dollars à Ted Williams lors de l'incident des crachats.

De plus Conley perdra le salaire des quatre prochaines joutes, soit l'équivalent d'environ \$600.00 dollars. "Je regrette sincèrement ce que j'ai fait, a dit Conley, je ne sais surtout pas pourquoi j'ai commis une telle bourde!"

Conley disparut mystérieusement, sans laisser de trace, immédiatement à sa descente d'autobus lors d'un embouteillage de trafic à New-York alors qu'il voyageait dans l'autobus réservé aux joueurs du club pour notre retour que dimanche à sa roulotte localisée à Foxboro, Mass.

Il s'agissait de la troisième disparition d'un joueur en autant d'années. Il y a deux ans, Jackie Jensen s'était rendu coupable de la même offense sans non plus avoir averti ni ses coéquipiers ni son gérant. L'an dernier il répétait la même offense, mais revint tout de même au bercail peu après et termina la saison. Pumpsie Green, l'autre membre de l'esquade volante des Red Sox, s'est vu coller une amende de \$500.00 dollars pour son escapade lorsqu'il fut retrouvé dans un hôtel de Washington vendredi soir.

A la suite de la conférence Higgins-Conley, il a été annoncé que ce dernier accompagnera le club à Chicago mercredi. "Conley jouera probablement dans la série contre Chicago, mais je n'ai rien de définitif encore de dire Higgins".

Gymnastes japonais à Montréal mercredi

Les Montréalais verront l'équipe japonaise qui a remporté le championnat olympique à Rome et a gagné à Prague en Tchécoslovaquie, mercredi soir, le 1er août 1962, à 8 h. 30 au Centre récréatif Maisonneuve, annonce aujourd'hui, M. C. Carl Schwende, président de la section du Québec de l'Association athlétique amateur du Canada.

Ce sera la première démonstration de la tournée canadienne de l'équipe en route pour Tokyo. Les Japonais présenteront également leur merveilleuse démonstration, le 2, à Toronto, le 7, à Winnipeg et le 8, à Vancouver.

La tournée est sous le patronage conjoint du Conseil national des Y.M.C.A. et de l'Association athlétique amateur du Canada.

Tous les spécialistes en éducation physique et le public en général sont chaudement invités à assister à cette démonstration du Centre récréatif Maisonneuve, 3000 rue Viau. L'entrée est libre.

L'équipe, qui se compose de 9 jeunes hommes et de 6 jeunes filles et d'un couple arrivera à Dorval, par Air Canada, à 2 h. 40, le mardi après-midi, 31 juillet.

Durant leur séjour, les athlètes seront les hôtes de la ville de Montréal. Ils logeront au YMCA et au YWHA.

A 6 h. 30, ils seront les hôtes du consul général du Japon à Montréal. Le mercredi 1er août, à 9 h. 30, ils se rendront au Centre récréatif Maisonneuve, pour y faire l'essai des appareils, et de là au restaurant Hélène de Champlain, à l'île Ste-Hélène, pour un déjeuner intime, à 7 heures.

Le soir à 8 h. 30 précise, ils présenteront le plus grand spectacle de gymnastique qu'on n'aura jamais vu à Montréal. Ils prendront l'avion le lendemain matin à Dorval pour Toronto, à 8 h. 45.

Le centre Bill Mitchell a compté 11 des points du Toronto à l'aide de trois placements, un simple et un converti.

Dave Mann ajouta un autre point sur un botté de 40 verges.

Le demi-défensif Art Johnson a réussi l'unique touché des Argos sur une passe interceptée et une course de 40 verges.

Pour les locaux, Nub Beamer et Fleming réussirent les deux majeurs, puis Vic Kristopaitis ajouta un converti.

Les Lions récoltèrent 209 verges au sol et 105 dans les airs, contre 121 verges au sol et 108 verges dans les airs pour les Argos.

Ultimatum

PITTSBURGH — Le président du comité des champions de la N.B.A., Paul Sullivan, a avisé Davey Moore qu'il devra défendre sa couronne des poids-plume contre le meilleur adversaire disponible s'il ne veut pas perdre son titre. Cet avertissement était contenu dans une lettre de Sullivan au gérant de Moore, Willie Ketchum. Le dernier combat pour le titre de Moore remonte au 13 novembre 1961. Il aurait dû livrer une autre défense du titre avant le 13 mai 1962.

Jouez au Golf

à

Glendale Golf & Country Club

St-Augustin,

Autoroute Exit 15

Réservez vos départs.

Téléphonez à UN. 6-5022

CE SOIR 8h.15 DIMANCHE 2 h. 15

(PAS DE COURSES LE JEUDI)



Wilfrid Gagnon
Président
Conseil d'administration



J. A. Desrochers
Président



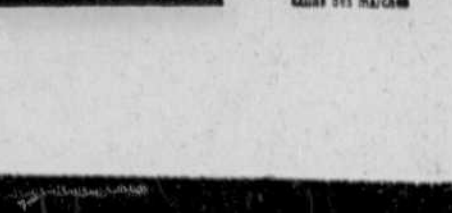
J. E. Hebert
Directeur des ventes
Province de Québec



R. Boivin
Service des ventes
Région de Montréal



J. Panet-Raymond
Directeur
Relations extérieures



F. Labrosse
Relations extérieures
Montréal

L. Soucy
Service de la publicité

Mme A. M. Boyer
Directrice
Bureau des marchés

une
MAISON
du
QUÉBEC
depuis
1790

**Au service
du Québec**

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE

Essor du mouvement coopératif chez les Esquimaux des T.N.O.

OTTAWA (DNC) — Au cours des trois dernières années, les coopératives esquimaudes ont connu un essor spectaculaire, a déclaré hier M. Gordon Robertson, commissaire des Territoires du Nord-Ouest dans le discours d'ouverture de la 23ième session du Conseil des T.N.O. à Cape Dorset.

Il a déclaré que depuis l'adoption de l'ordonnance à cet effet en 1959, dix coopératives de toutes sortes ont surgi dans les régions arctiques.

Cette forme d'entreprise commerciale a rapporté d'appréciables sommes d'argent aux Esquimaux. Mais ce qui importe peut-être le plus, a-t-il souligné, c'est qu'elles remettent peu à peu aux mains des Esquimaux la responsabilité de gérer eux-mêmes leurs affaires collectives.

Depuis les trois dernières années et demie, les coopératives du nord font un chiffre d'affaires qui augmente constamment. Cette année, on prévoit que les dix entreprises réaliseront un chiffre d'affaires brut de l'ordre de \$200.000. Sur ce, une somme d'environ \$125.000 représentera les versements en espèces faits aux Esquimaux, soit sous forme de ristournes, soit à titre de rémunération. Une somme supplémentaire de \$75.000 servira à acquitter des dettes et à contracter des capitaux à l'achat de nouveau matériel d'exploitation.

Les membres des coopératives tirent la plus grande partie de leur revenu des petites entreprises qui utilisent efficacement les ressources renouvelables de l'Arctique. Dans des entreprises de ce genre, les Esquimaux continuent à utiliser leurs précieux talents et la grande habileté dont ils ont toujours fait preuve. Grâce à l'activité de leurs coopératives, ils se renseignent aussi sur les divers genres d'emplois auxquels ils pourront accéder au cours des années à venir, tant dans le nord que dans le sud du pays. La chose est particulièrement vraie dans le cas des coopératives qui offrent des postes d'administration commerciale, d'entretien et de service du matériel mécanique.

Ainsi, ces coopératives fournissent à leurs membres esquimaux non seulement un revenu dont ils ont grandement besoin, mais aussi de nombreuses possibilités d'emploi. Cependant, le facteur le plus important est peut-être que ce genre d'organisme procure de nouvelles expériences à de nombreux Esquimaux qui avaient eu peu de contacts avec le monde des affaires ou avec les nombreux éléments d'une société politiquement évoluée. A de nombreux endroits où des coopératives ont été fondées, des dirigeants locaux commencent à se faire remarquer, d'abord en qualité de directeurs de coopératives,

(Suite à la page 2)

AVIS DE DECÈS

BELANGER. — A Ville Mont-Royal, le 28 juillet 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé le Dr Gérard Belanger, père de François, Nicole et Denise. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er août. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers, No 5650, ch. Côte-des-Neiges à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Joseph du Mont-Royal, où le service sera célébré à 9 h. 25 de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Ralliement, angle Beverley et Boul. Laird).

COTE. — A Montréal, le 28 juillet 1962, à l'âge de 62 ans et 7 mois, est décédé le major Lucien Côté, époux de Marie-Paule Côté. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 août. Le convoi funéraire partira des salons Arthur Cloutier & Fils, No 975, rue Marguerite-Bourgeoys, Québec, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré, à 9 h. 15, et, de là, au cimetière de Silvery, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT. — A La Haye, Pays-Bas, le 29 juillet 1962, à l'âge de 63 ans, est décédé soudainement Charles-P. Hébert, époux bien-aimé de Margaret Mackenzie. Avis des funérailles plus tard.

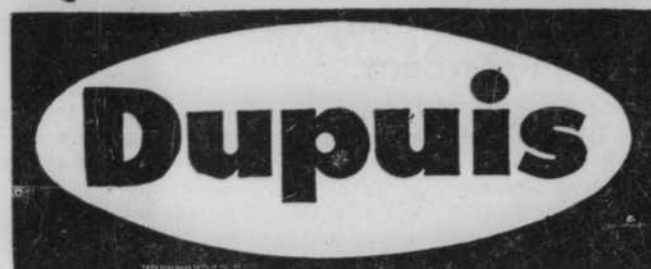
NEPVEU. — A Montréal, le 28 juillet 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé, M. Eugène Nepveu, époux de Florestine Lalonde, demeurant au 9955 rue Hamelin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er août. Le convoi funéraire partira des salons Roland Bisson Inc. No 1415 est rue Fleury à 9 heures 45, pour se rendre à l'église des Saints-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



VI.2-6171

Pourquoi pas

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30
Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi 5 h. 30



ENSEMBLES SERVIETTES

JACQUARD de "MARTEX"

Ratine douce et absorbante, qualité supérieure —
MOTIFS FLEURIS • Rose • Jaune • Bleu • Vert
• Lilas. Aspect luxueux, décoratif.

SERVIETTE BAIN 24 x 48" - Ord. 5.50 **3.49** CH.

SERVIETTE TOILETTE 16 x 30" - Ord. 2.98 **2.29** CH.

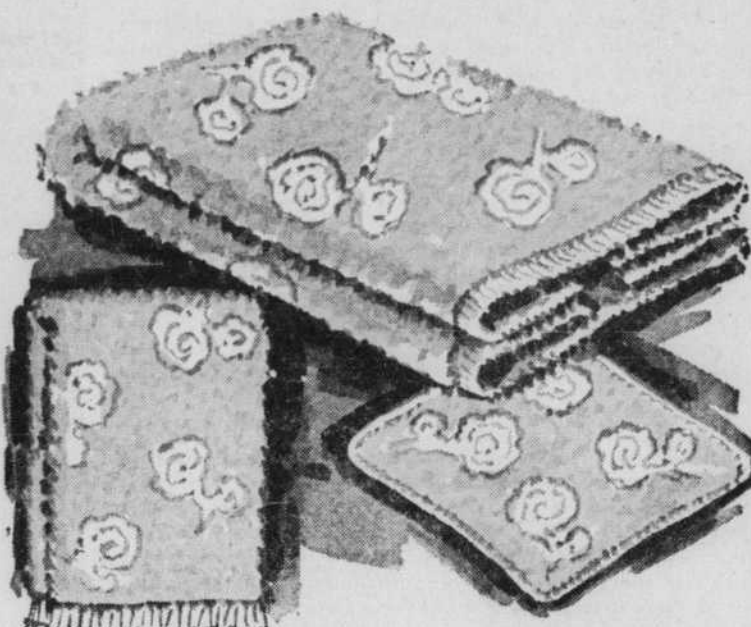
SERVIETTE D'INVITÉ 11 x 18" - Ord. 1.10 **.89** CH.

DÉBARBOUILLETTE 13 x 13" - Ord. 1.10 **.89** CH.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

Assortiment varié répondant à tous les besoins dans des qualités recherchées et à des prix plus qu'abordables.

• CHOIX • SATISFACTION • ECONOMIE



VENTE DE BLANC

CONCOURS VENTE DE BLANC

GAGNEZ UN TROUSSEAU DE LINGE DE MAISON

Inscrivez vos nom et adresse au dos de vos factures Dupuis des rayons 140, 150, 160 (Toile et Coton) et déposez-les dans les boîtes-concours placées dans ces rayons jusqu'au 24 août 1962.

250.

L'attribution aura lieu le 24 août à 8 heures du soir, au 3e étage



COUVERTURES "IBEX" de flanelette

Ord. 6.49

Ord. 6.98

4.49

4.98

LA PAIRE

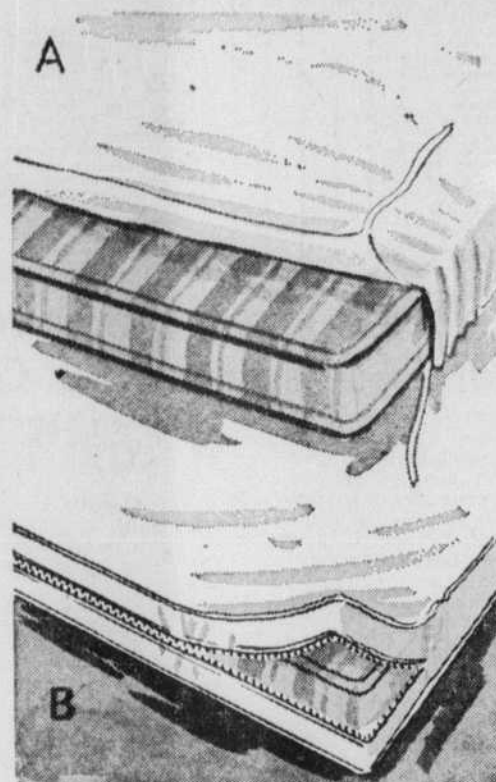
LA PAIRE

60 x 80"

70 x 90"

Ce qu'il y a de mieux en fait de couverture de flanelette dans cette texture 100% coton, luxueuse, très douce et de longue durée. Fond blanc avec les extrémités de couleur • Rose • Bleu • Vert • Jaune. (Minimes imperfections n'altérant en rien leur apparence et leur durée).

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



ENVELOPPES MATELAS

Toute première qualité de coton jaune pour usage prolongé.

AVEC CORDONS D'ATTACHE

(A) SIMPLE TROIS-QUARTS DOUBLE
3.09 ch. **3.59** ch. **3.89** ch.

AVEC FERMETURE GLISSIERE

(B) SIMPLE TROIS-QUARTS DOUBLE
4.89 ch. **5.59** ch. **5.89** ch.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 150



COUVRE-MATELAS PIQUES

Coton blanc de qualité résistante. Piqués motif chevron soigneusement faites.

a) Coins retenus au matelas par un élastique. Lit simple et lit double — **Ch.**

b) format ajusté dit "contour" lit simple et lit double — **Ch.**

4.99

5.99

RIDEAUX DE DOUCHE ET FENÊTRE

Plastique de qualité supérieure • motifs modernes

Ord. 7.98 l'ensemble — 1/2 PRIX

3.99

Parure pour la salle de bains : rideau pour la douche et rideau pour la fenêtre formant un ensemble harmonieux... et quel bas prix avantageux ! Vraiment une aubaine que la maîtresse de maison appréciera. Jolis motifs modernes en turquoise, blanc, bleu, jaune, vert.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

COUVERTURES de laine 72 x 90" d'un confort absolu par nuits fraîches

Texture 100% laine sur base de coton. C'est doux, c'est chaud, c'est indispensable quand le temps rafraîchit. Belle bordure satin aux extrémités • rose • bleu • vert • beige • jaune. — Pour la maison de ville ou le chalet vous en voudrez sur tous vos lits.

7.98 ch.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



pour hommes et jeunes gens
COTON "SANFORIZED" FIN ET DOUX
FACILE D'ENTRETIEN

Ord. 4.00 à 6.00 dans le groupe

2.59

2 pour 5.00

Occasion exceptionnelle de vous en procurer plusieurs tout en réalisant une économie appréciable. Grand assortiment comprenant des séries désassorties de notre stock courant et des soldes de ventes précédentes. Collets à pointes courtes baleinées ou avec bouton à la pointe, devant boutoné ou plastron à 3 boutons, genre pullover. Choix très divers : rayures, quadrillés ou motifs fantaisie dans le groupe. — P.M.G. • bleu • beige • gris • vert • or.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

CHEMISES SPORT à manches courtes

